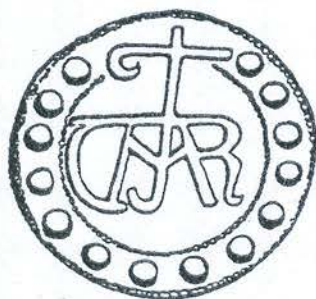


LE LIVRE DES MERCELS



le livre des getz xv. s

BULLETIN
DU
CENTRE NATIONAL
DE RECHERCHE
SUR LES JETONS ET LES MEREUX
o DU MOYEN AGE o



ASSOCIATION LOI 1901 J.O. du 21.5.1986

N° 35-36

Aout 1998-Dec-1998

Numéro double spécial
JETONS ET MEREUX DE THEROUANNE

LES JETONS ET LES MEREUX DE THEROUANNE

F.Chevalier et J.Labrot

AVIS AUX LECTEURS

Cette étude a été conçue pour pouvoir être insérée parmi les pages de **l'INVENTAIRE PERMANENT DES JETONS ET DES MEREUX DU CENTRE**. C'est pourquoi la pagination commence au **numéro de page 535**. L'étude devant être **insérée dans l'Inventaire**, à la suite du chapitre sur les plombs de la Seine de Forgeais. Toutefois, pour les lecteurs qui n'ont pas souhaité disposer de l'ensemble des mises-à-jour de l'Inventaire, cette étude a été réalisée comme un tout, pouvant également être conservée en l'état, sous forme de revue indépendante.

1-INTRODUCTION HISTORIQUE

1-1-UNE PLACE FORTE STRATEGIQUE SACRIFIEE SUR L'ECHIQUIER POLITIQUE

Le 20 juin 1553, Théroouanne succombe, écrasée depuis deux mois sous le feu des canons de Charles Quint, dont les boulets pulvérisent tout sur leur passage. Les murs et les toitures crevées explosent, la tour même de la cathédrale s'effondre. La cité, malgré la protection de ses remparts et de ses bouches à feu, ne peut éviter les tirs des pièces installées sur les hauteurs de Saint-Jean et de Saint-Martin qui bénéficient d'un dénivelé de près de 30 mètres. Les 3000 soldats de la garnison française doivent s'incliner devant l'armée des impériaux forte de près de 60.000 hommes. C'est le dernier acte d'une pièce stratégique et politique dont la puissante ville doit faire les frais.

A l'annonce de sa chute, Marguerite d'Autriche résidant à ce moment à Bruxelles se serait écriée : « La prise de Constantinople ne me causerait pas un si grand plaisir ». Il fut ordonné d'allumer des feux de joie sur les terres de l'empereur Charles. La ville fut immédiatement et définitivement rasée en l'espace de quelques semaines.

Cette destruction ne fut en fait que la mise à mort finale après l'ultime avatar d'une cité dont le destin fut scellé dès la fin du XV^{ème} siècle.

-En 1486, déjà, la ville est prise par surprise par Salezard, capitaine au service de Maximilien, venu de Saint-Omer avec 500 hommes d'armes et reconquise par les Français l'année suivante. Mais l'arrêt de mort de la cité découla véritablement à long terme du traité de Senlis signé en 1493.

Rompant ses fiançailles avec Marguerite d'Autriche dont l'Artois était la dot, Charles VIII, renonçant aux conquêtes de son père Louis XI, abandonna la province à l'Empire tout en se réservant quelques places fortes stratégiques, véritables enclaves en territoire bourguignon : Hesdin, Aire, Béthune, et Théroouanne. Il s'agissait dans son esprit de s'assurer la tranquillité des Pays-Bas pour avoir les mains libres en Italie. Les places ainsi conservées pouvaient jouer ultérieurement un rôle de têtes de ponts lors d'une éventuelle reconquête.

Théroouanne sera dès lors la cible privilégiée de multiples assauts et subira plusieurs sièges :

- **En 1513** : Après deux mois de siège et la «défaite des éperons» à Guinegatte, la garnison forte de 2000 hommes capitule le 23 août, la ville est une première fois mise à sac et rasée à l'exception de la cathédrale, du palais épiscopal, des cloîtres et des églises. (Photos en annexe).

- François 1^{er}, roi depuis deux ans, fait reconstruire en 1517 les fortifications de la ville qui devient «l'oreiller de sûreté» du roi, selon ses propres termes. Ce nouveau système de défense paré des derniers progrès techniques, et conçu par des ingénieurs italiens que l'on a fait venir à grands frais ne peut faire illusion : la cité est devenue essentiellement ville de garnison, la vie de l'agglomération «intra-muros» ne peut se reconstruire que très partiellement et seulement en fonction des nécessités militaires. Avec un commerce, un artisanat réduits, une vie agricole inexistante (la couronne de terres qui l'entoure ne dépassant pas un kilomètre en profondeur), la garnison de la place forte en est réduite à dépendre des razzias incessantes lancées sur les terres impériales proches.

Enclave militaire française en Bourgogne, point de départ d'irritantes escarmouches et facteur perpétuel d'insécurité économique, Théroouanne est d'ores et déjà virtuellement «encerclée» et en sursis.

- **En 1523**, Théroouanne et Hesdin sont encerclées par les troupes de Charles Quint, empereur depuis 1519, mais l'affaire demeure sans suite.

- **En 1537**, Théroouanne est assiégée à nouveau entre juin et août, l'artillerie frappant depuis Saint Jean et Saint Martin. Sur le point de tomber en dépit de sa résistance, la ville est sauvée de justesse par la trêve de Bomy.

-**En 1553** se déroule le siège final et le bombardement intense qui conduiront la cité à sa destruction. L'accord politique par lequel le traité de Cateau-Cambrésis condamne la ville sans espoir est doublé d'un démembrement rapide de son diocèse intervenant à peine un mois plus tard, lors de la promulgation de la bulle «super universas orbis ecclesiae» du Pape Paul V qui officialise la création des nouveaux diocèses des Pays-Bas, sur l'initiative de Philippe II inquiet des progrès de la Réforme.

Rasée, la cité ne fût pas rebâtie et son emplacement fut recouvert peu à peu par des champs qui livrent depuis lors de nombreux vestiges de ce passé militaire.

Après chaque bataille, les gros équipements d'artillerie fort coûteux furent récupérés ainsi que les pièces d'armement. D'autres en fer se sont désagrégés au fil du temps. L'essentiel des trouvailles provient des tirs effectués et est donc resté enterrés après leur chute.

Des vestiges du dernier siège sont encore visibles sur la butte de Saint-Jean dominant le côté Nord de la ville. D'innombrables boulets de pierre, de fer ou de plomb parsèment le champ de bataille, allant d'un à 94 kilos pour une série de calibres variant de 3 à 35 cm de diamètre.

Parmi les autres témoins des combats, on trouve les inévitables pointes de flèches, des carreaux d'arbalètes, des dagues et poignards divers, des fragments de cottes de mailles, et quelques chausse-trappes, pointes métalliques multiples destinés à blesser les chevaux et les hommes et à provoquer leur chute.

1-2-LE PASSE EST UNE RICHESSE PRESENTE : RETOUR AUX ORIGINES DE LA VILLE

Si les historiens contemporains, fascinés par la fin tragique de la cité se sont jusqu'ici arrêtés à la vision urbaine de Théroouanne perçue par les soldats de Charles-Quint en 1553 (cette longue ligne de murailles, avec ses tours et ses clochetons, ses toitures surmontées du clocher de la cathédrale culminant à plus de 70 mètres de haut), cette vision ultime ne fut que l'aboutissement d'un long cheminement historique dont l'origine se perdait dans la nuit des temps. Le nom même de Théroouanne, l'antique Tarvena, puis Tervana, est sans doute d'origine gauloise. La syllabe «tarv» évoquerait le taureau.

Il faut attendre un siècle après le passage de César, pour que la civilisation romaine marque le site de son empreinte. La cité gallo-romaine se développe à la croisée de deux routes. Il en reste l'actuelle «chaussée Brunehaut» partant d'Arras en direction du nord-ouest dont la route de Boulogne actuelle prolongeant la «chaussée» était sa rue principale, son «cardon». Cette voie croisait une autre route, de Cassel en direction de la «voie d'Agrippa». Les autres rues de la cité se croisaient à angle droit.

En dépit des vagues successives de destructions, de sacs et d'incendies qui jalonnent la période s'étendant de la fin du II^{ème} siècle au début du V^{ème} siècle, la romanité tente de se maintenir et Théroouanne demeure administrativement le chef-lieu de la «morinie Intérieure». L'évangélisation de la région se développe jusqu'à ce que la communauté chrétienne soit suffisamment ancienne pour offrir une organisation stable autour de son évêque. Ce premier évêque retenu par l'histoire sera Saint-Omer (638-670) qui fait reconstruire et agrandir son église de Théroouanne. Les évêques sont investis par les rois mérovingiens de la seigneurie temporelle sur la cité. C'est ainsi que sous le règne de Charlemagne et de ses successeurs directs, les évêques de Théroouanne, notamment Saint Folquin (816-855), font figure de grands seigneurs ecclésiastiques, profondément impliqués dans la vie politique et diplomatique de leur temps; ils commencent alors la construction d'une nouvelle cathédrale, expression de leur puissance et de leur prestige...

Elle ne fut jamais achevée. Après l'effondrement du régime carolingien en 881, et le raid dévastateur des Normands, Une longue période de troubles et d'insécurité s'étend jusque vers la fin du X^{ème} siècle.

1-3-L'APOGEE MEDIEVALE DE THEROUANNE

Le passé médiéval de Théroouanne se confond avec la vie religieuse et politique de ses évêques qui étaient les seigneurs temporels de la cité. Nommés par les papes successifs parfois sous la pression des princes et des souverains, ou élus par le chapitre cathédral avec l'assentiment pontifical, certains de ces évêques ont poursuivi toute leur carrière, paisiblement dans leur évêché, tandis que d'autres, plus ambitieux, ne sont restés à Théroouanne que le temps d'accéder à des postes plus élevés, au cours d'une fulgurante ascension. C'est notamment le cas de Robert de Genève qui deviendra pape sous le nom de Clément VII.

Dans la spirale politique de ses évêques, Théroouanne va partager l'histoire complexe de l'Artois. D'abord domaine des Comtes de Flandre, cette province passe aux Rois de France sous Philippe Auguste, avant de devenir sous le règne de Saint-Louis, apanage du Comte Robert, frère du Roi. Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, elle est intégrée au domaine des Ducs de Bourgogne.

Ainsi, la ville vit à l'ombre de sa cathédrale, elle-même entourée de son palais synodal et de son quartier canonial qui accueille en permanence 30 ou 40 chanoines. On sait par exemple qu'en 1522, le chapitre aura en charge l'entretien de 35 chanoines, 50 chapelains, 12 vicaires, 18 habitués, 8 enfants de chœur, pour assurer la célébration de 80 messes par jour (sans compter celles du chœur, etc.). (*Archives Départementales du Pas-de-Calais, Analecta Morinensia, f. 212*).

Selon la puissance et l'influence de ses évêques, Thérouanne vivra à l'heure des grands événements de son temps et en subira les retombées, bonnes ou mauvaises, en fonction des engagements épiscopaux. Nous proposerons ici un rapide survol de ces principaux événements auxquels participèrent les évêques de Thérouanne :

-Lambert, nommé évêque de Thérouanne en 1191 : Il est appelé à Amiens pour assister au couronnement d'Ingeburge de Danemark, seconde épouse de Philippe Auguste, le 15 août 1193.

Décédé en 1207, après 16 ans de gouvernement, il est inhumé sous l'autel de la Vierge à Thérouanne après être mort « en odeur de sainteté », puisque **de nombreux pèlerins accourent en foule visiter la pierre de son tombeau qui exhale au moins jusqu'en 1302, un suave parfum.**

-Adam de Montreuil, évêque en 1213, passe d'abord en Angleterre pour assister à l'élévation du corps de Saint Thomas Beckett. Revenu en France, Il est nommé **légal du Saint-Siège dans la guerre des Albigeois, en Languedoc**, Où il dû emmener nombre de gens de Thérouanne dont il demeurait le seigneur. Il ne se démit de son diocèse qu'en 1229 pour se retirer à l'abbaye de Clairvaux et rédiger une histoire de l'ordre de Cîteaux.

-Raoul de Cala ou de Chelles, évêque en 1252, est envoyé l'année suivante, avec l'évêque de Tournai et le doyen de St Donat de Bruges, vers l'Empereur Guillaume, Roi des Romains et Comte de Hollande, par la Comtesse de Flandre Marguerite, pour traiter de la rançon de ses fils Guy et Jean de Dampierre, retenus prisonniers après la défaite de West-Cappel. (*E.Le Glay : histoire des Comtes de Flandre, T II, P 118*).

-Enguerrand de Créquy, évêque en 1301, brille au concile de Senlis en 1317 sous le pontificat de Jean XXII. Il meurt très âgé, au bout de 35 années de prélature, le 29 septembre 1330. Sous son épiscopat, en 1303, Philippe le Bel doit réprimer une révolte de la Flandre. Les révoltés résistent aux troupes royales françaises et passent à l'offensive. Tandis qu'une armée envahit le Hainaut, une autre s'empare de la ville épiscopale de Thérouanne, les Flamands englobant dans une même haine le roi de France et les prélats qui sont à ses ordres. Tandis que les révoltés dépêchent des ambassadeurs auprès du Pape Boniface VIII pour le presser d'ériger la Flandre en un diocèse particulier, **leurs troupes qui occupent Thérouanne, pillent la ville, une statue de Saint-Louis est décapitée et la cité devient la proie des flammes.** (*H.Pirenne : Histoire de la Belgique des origines au début du XIVème siècle, Bruxelles 1900, p389*). Le 28 mars suivant, le nouveau Pape **Benoît XI, lance l'excommunication contre les pillards de Thérouanne. En 1309, à nouveau, alors que les Brugeois font mine de refuser de se soumettre, et de réduire l'enceinte de la ville, les évêques de Tournai et de Thérouanne publient l'excommunication « ipso facto » des éventuels rebelles.** (Jean Favier, : Philippe le Bel, Fayard 1978, pp 286, et 564).

-Jean III de Vienne, évêque de Therouanne de 1330 à 1334, fidèle partisan du roi de France, il se distingua surtout en 1346, en combattant à Crécy à la tête de ses vassaux de Reims dont il était devenu ensuite archevêque. Il fut parmi le petit nombre des fidèles qui accompagnèrent l'infortuné roi de France au château de Labroye.

-Raymond Saquet, évêque des Morins en 1334, Conseiller clerc au Parlement de Paris à l'origine de sa carrière, il fut délégué en Angleterre par le roi de France pour amener la conciliation entre les princes chrétiens. En juillet 1350, le pape Clément VI décidant d'aider Jeanne, Reine de Naples, envoya des galères provençales à Naples, avec à leur bord Hugues des Baux et le nonce spécial Raymond Saquet. Tandis que Hugues bloque le Château-Neuf, et oblige Louis de Tarente à rendre l'administration du Pays à sa femme, Raymond Saquet, évêque de Thérouanne parlemente avec les Hongrois afin de permettre la conclusion d'une trêve entre les belligérants. Il deviendra ensuite archevêque de Lyon en 1356.

Par un acte en date du 27 octobre 1344, Raymond, sur un rappel que lui a adressé le trésorier du pape, verse à ce dernier, la somme de 1.000 florins d'or de Florence par l'intermédiaire de **Jacques MALABAYLA, marchand d'Asti, dont quittance lui est donnée.** Il s'agit d'un homme d'affaire « lombard » Visiblement « en affaires » avec l'évêché. (*U.Berlière, Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum, n°151*).

-Robert de Genève, évêque de Thérouanne de 1361 à 1368, son bref passage à l'évêché de Thérouanne n'en marqua pas moins la cité, du fait de cette personnalité exceptionnelle. Né en 1342, d'Anie III, comte de Genève et de Mathilde de Boulogne dont la mère Marie de Flandre avait pour Aïeul Gui de Dampierre, il fut d'abord chanoine de Paris et protonotaire apostolique avant d'occuper le siège de Thérouanne à 19 ans. Nommé à celui de Cambrai en 1368, il fut fait cardinal en 1371, puis poussé par l'influence française au Souverain Pontificat après une assemblée tenue dans la ville d'Anagni, théâtre des attentats de Philippe le Bel contre Boniface VIII. L'antipape Robert en fût bientôt réduit à se retirer sur les bords du Rhône où il prit en mémoire de Clément V, le nom de Clément VII. Homme d'action et de guerre, plus que d'église, Robert, lorsqu'il n'était que légat, en 1371, Débarrasse le Comtat Venaissin des bandes de routiers bretons qu'il emmène jusque devant Bologne. En 1376, il est toujours à la tête de ses routiers campés devant Césène, en Italie. La population se révolte et traque ces compagnies. Mis en difficulté, il appelle à l'aide une compagnie anglaise et fond sur les habitants dont il exhorte au massacre au cri répété de «sang ! Sang ! » tandis qu'un autre chef de guerre crie «tue ! tue ! ». Plus de quatre mille cadavres jonchèrent les rues et garnirent les fossés de la ville. Ce massacre n'eut pourtant aucune incidence sur la glorieuse carrière du Pontife (*G.Mollat : Les papes d'Avignon, 1305-1378, P 280*). Ce dernier finit cependant par décevoir ses partisans par son train de cour dispendieux et la déroute de ses finances. Il meurt en Avignon en 1394.

-Pierre II d'Orgemont évêque de Thérouanne de 1376 à 1384, il fut antérieurement président de la Chambre des Comptes de Paris, et revint ensuite à Paris comme archevêque de cette ville où il mourut en 1409.

-Jean IV Tabary, évêque de Thérouanne de 1384 à 1403, il fut d'abord médecin et chambellan de Charles V avant d'entrer dans les ordres pour devenir clerc et secrétaire du Roi. On connaît son sceau conservé sur des actes et titres de la Chambre des Comptes conservés à la Bibliothèque Nationale : l'écu est à un chevron accompagné de trois étoiles à six rais, deux en chef et une en pointe. Il est promu à l'évêché de Thérouanne sur la présentation de Charles VI. En 1389, il assiste à la rétractation publique faite par un frère prêcheur maître en théologie, sur le parvis de Notre-Dame de Paris ; en 1392, il est présent à la translation des reliques de Saint-Louis dans l'abbaye de Saint-Denis. En 1394, il assiste au concile tenu à Paris pour apaiser le grand schisme d'Occident. Les auteurs de la Gallia Christiana lui attribuent **la construction du prêtre épiscopal de Thérouanne et l'installation dans la ville de conduites d'eau souterraines**. Il contribua généreusement dans son diocèse à réparer les dommages causés par la guerre de cent ans aux églises, abbayes, monastères, maladreries et hopitaux. Mort à Paris en 1403, il fut inhumé dans la cathédrale de Thérouanne.

-Mathieu Renaud ou Réginaldi, évêque en 1404, par le soutien de Charles VI dont il était le confesseur. Il meurt en 1414 après avoir composé une histoire de la vie des papes et il est inhumé dans la cathédrale de Thérouanne.

-Louis de Luxembourg, Évêque de Thérouanne de 1415 à 1436, nommé très jeune chanoine de Rouen et de l'église de Thérouanne, Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris, il est élu évêque par le chapitre de Thérouanne en 1415. Le 26 octobre 1415, au lendemain de la Bataille D'Azincourt, l'évêque de Thérouanne est venu sur le champ de bataille, bénir et enterrer solennellement les corps des défunts. En 1418, il est envoyé avec l'archevêque de Sens, les évêques de Langres et d'Arras, pour négocier la paix entre Jean Sans Peur, duc de Bourgogne et le Dauphin de France.

Le 13 octobre 1419, il assiste au service funèbre célébré en l'abbaye Saint-Vaast pour le repos de l'âme de Jean Sans Peur, assassiné sur le pont de Montereau. Les Bourguignons décident alors de s'allier plus étroitement aux Anglais. Louis assiste à Arras au conseil présidé par Philippe le Bon, fils du défunt, nouveau duc de Bourgogne. En 1422, Henri V, roi d'Angleterre, le vainqueur d'Azincourt, meurt à Vincennes le 31 août, à l'âge de 35 ans. Le 12 octobre, son corps en route pour l'Angleterre, (où il devait être inhumé à l'abbaye de Westminster), fut déposé provisoirement en la cathédrale de Thérouanne où Louis de Luxembourg présida un service solennel chanté. A cette occasion, des ornements furent offerts par les Anglais pour la cathédrale de Thérouanne (Archives de l'évêché de Bruges Ms 281). Le 21 octobre, Charles VI mourait à son tour. Louis prit fait et cause pour le jeune roi d'Angleterre Henri VI, et resta fidèle à cet engagement jusqu'à sa mort. Louis de Luxembourg partit alors à la tête des délégués bourguignons pour l'Angleterre où il demeura à la cour jusqu'en mars 1423, et participa activement au recrutement de troupes VII.

En 1424, Louis de Luxembourg fut nommé par le duc de Bedford et Régent de France, chef des finances royales anglaises et chancelier de France, charge qu'il exerça jusqu'en 1435. En qualité de Chancelier du Roi en France, Louis obligea le parlement de Paris à publier une ordonnance du roi Henri VI déclarant exécutoire la constitution

du pape Martin V sur les bénéfiques ecclésiastiques. L'évêque de Thérouanne en fut remercié par le Souverain Pontife par une bulle (Gall. Christ. X 1365- regestes N°2547-2548 p 12, 13).

C'est Louis de Luxembourg qui avait organisé la défense de Paris contre Jeanne d'Arc. Lorsque, plus tard, il reprit la ville de Saint-Denis, il fit retirer l'armure de Jeanne et la fit présenter en trophée à Paris. (Quicherat : procès de Jehanne d'arc, déposition de Jean Chartier, t IV p 89). Le 13 mai 1431, Jean de Luxembourg, accompagné de son frère Louis, l'évêque, vint voir Jeanne dans sa prison. Le 24 mai, Louis assista à la sixième session du procès de Jeanne qui se déroula en plein air dans le cimetière de Saint-Ouen de Rouen. Louis fut également présent lors du supplice de Jeanne à Rouen en 1436 et pleura devant ce triste spectacle. Selon Jean Fabri, ermite de Saint Augustin, assesseur au procès :

« Le seigneur évêque de Thérouanne et tous les assistants pleuraient d'extrême pitié lors du sermon fait au Vieux- Marché. » Ce témoignage est par ailleurs confirmé par d'autres témoins.

En novembre 1431, Louis de Luxembourg assiste à Notre-Dame de Paris en compagnie de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, au couronnement d'Henri VI, roi de France. Louis retourna administrer son diocèse en 1433. Sa décision, cette même année, d'excommunier les habitants de Saint-Omer souleva la protestation du mayeur et des échevins, pour lesquels cette sanction mettait en interdit 30.000 personnes ! (Le bailli de la ville avait exécuté injustement un citoyen). Philippe le bon intervint auprès de Louis pour faire lever cette sentence et il prit des mesures tendant à limiter les pouvoirs de justice de l'évêque de Thérouanne. Les relations entre l'évêque et le duc de Bourgogne, (qui cherchait alors à se libérer de son alliance avec les Anglais) devinrent plus tendues.

En avril 1433, Louis de Luxembourg célébra en grande pompe dans sa cathédrale de Thérouanne, le mariage du duc de Bedford, régent de France pour le roi d'Angleterre, avec sa nièce, Jacqueline de Luxembourg, fille de son frère Pierre, âgée de 17 ans. A cette occasion, Bedford fit don à la cathédrale de deux cloches (certains historiens disent cinq) d'un poids considérable et d'un grand prix, fondues spécialement à Londres et «qu'il fit apporter d'Angleterre à ses dépens». (Bled. Regestes des évêques de Thérouanne N° 2580). Le 29 mai de cette même année, le roi de France et d'Angleterre Henri VI nomma Louis de Luxembourg gouverneur de Paris et régent administrateur du royaume. Henri lui versa quelques jours plus tard la somme de 3.000 marcs. En 1434, il conduisit une armée de secours pour Henri, au-delà de la Somme.

Lorsqu'en avril 1436, les Parisiens ouvrent les portes de la ville aux troupes de Charles VII, Louis doit se réfugier avec ses fidèles à la Bastille. Après sa capitulation, il doit sortir de Paris par la porte Saint-Antoine sous les huées des parisiens qui crient : « Au renard ! au renard ! ». Evêque de Rouen en fin 1436, il devient évêque d'Ely, puis lors du Concile florence en 1439, le pape Eugène IV le nomme cardinal au titre des « quatre Saints couronnés ». Louis doit bientôt se réfugier en Angleterre où le roi Henri IV le confirme à l'évêché d'Ely près de Cambridge. On peut encore lire sur son tombeau l'épithaphe suivante sous son blason et sa devise :

« Ostentia nubila solvet »

Il dissipe les nuées qui surviennent.

Nota : Par un texte d'archives en date du 24 décembre 1418, quittance est donnée à Louis de Luxembourg, de 750 florins, partie des *servitia communia* payés par Jean de Médicis, marchand de Florence et Cie. Nous avons ici encore la trace des liens d'affaires et de finance entre l'évêché et une compagnie financière de lombards de Florence au début de la longue carrière que l'on sait. (U.Berlière, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, n°1300).

-Jean V, Cardinal Lejeune, évêque de 1436 à 1451 : ce fut l'un des plus grands prélats de son temps et peu s'en fallut qu'il fut élu pape après Eugène IV dont il écrivit la vie. Il fut nommé Cardinal lors de sa députation par le duc de Bourgogne auprès d'Eugène IV.

Nota : selon un texte d'archives en date de 1448, le pape Nicolas V, en considération de ce que les revenus de la fabrique de l'église de Thérouanne ne peuvent suffire aux dépenses du renouvellement de livres et ornements, à cause de la construction de la tour aux cloches, accorde sept ans et sept quarantaines d'indulgences à tous les fidèles qui visiteront cette église le mercredi de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, de l'Annonciation, de l'ostension de S.Maxime et le jour de la fête de S.Humfrid, et y laisseront une aumône à cette intention. (Archives de l'évêché de Bruges, Ms, 288, f.VII v°).

-David de Bourgogne, évêque de 1451 à 1455 : David était le fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Flandre. Il fut transféré à l'évêché d'Utrecht en 1455.

-Henri II de Lorraine évêque de 1456 à 1485 : Sous son épiscopat, le pape Pie II accorde à perpétuité, cinq ans et cinq quarantaines d'indulgences à tous les fidèles qui accompagneront la châsse de la Bienheureuse Vierge Marie lorsqu'on la transportera de l'église à travers le diocèse, à tous ceux qui viendront à sa rencontre à sa sortie ou à sa rentrée, à tous ceux qui lui feront quelque aumône...(*Archives de l'évêché de Bruges*).

2- L'EVÊCHE DE THEROUANNE ET SON DIOCESE

2-1-UN DIOCESE PARMIS LES PLUS RICHES DE FRANCE

Si à l'époque de l'évêque Louis de Luxembourg, son diocèse était dans l'ensemble (sauf pour le Calaisis) sous l'autorité politique du duc de Bourgogne, il n'en fut pas toujours ainsi :

Du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle, l'immense diocèse de la Morinie comprit des zones sous l'administration de souverains différents et souvent en conflit entre eux. Il fallut donc assurer pour chaque zone une administration spirituelle et temporelle spéciale et distincte.

C'est ainsi que l'on vit s'établir à Ypres une cour spirituelle pour la partie de Flandre qui ne reconnaissait pas l'autorité du roi de France.

Lors de l'accession de Louis de Luxembourg à son évêché, la situation ecclésiastique dans la Chrétienté était on ne peut plus confuse. C'était alors le temps du «Grand Schisme d'occident» qui dura 39 ans :

- Grégoire XII avait été élu à Rome en 1406.
- Benoît XIII siégeait en Avignon depuis 1394.
- Alexandre V (1409-1410) puis Jean XXIII en 1410 avaient été élus par les dissidents des deux autres partis.

Ce même Jean XXIII avait nommé Guillaume, Camérier du Saint Siège et évêque de Lausanne à l'évêché de Thérouanne (bulle de Constance du 2 janvier 1415). Guillaume s'opposa donc à l'entrée en fonction de Louis de Luxembourg et réussit à se faire reconnaître jusqu'en 1416 à Ypres dans la partie flamande du diocèse. Ce n'est qu'en 1419 que Guillaume fut rappelé à Lausanne par le pape Martin V.

Nous avons à travers ces exemples, un petit aperçu de la complexité de la gestion d'un tel diocèse.

2-1-1-DELIMITATION DU DIOCESE AU XV^{ème} SIECLE.

Nous disposons comme document, de la carte du diocèse établie d'après le pouillé du XIV^{ème} siècle par un carmélite d'Amiens. (*Histoire de la ville de Therouanne par Demunq, religieux de l'abbaye de Clairmarais, ms n° 11 295-Bibliothèque d'Aire-sur-la-Lys*).

Nous pouvons ainsi relever la liste des 25 doyennés de chrétienté du diocèse :

Artois (15) : Helfaut, Saint-Omer, Arques, Aire, Fauquembergues, Bomy, Alquines, Hesdin, Saint-Pol, Lillers, Boulogne, Wissant, Frencq.

Calaisis : Guînes, Marck.

Flandre(10) : Ypres, Poperinghe, Furnes, Dixmude, Messines, Nieuport, Cassel, Bergues, Bourbourg, Bailleul.

2-1-2- ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DIOCESE

Le diocèse étant extraordinairement étendu, l'évêque disposait, pour le seconder, d'un ou deux **suffragants** (du latin : suffragare : seconder) ou évêques auxiliaires.

Louis de Luxembourg, par exemple, eut trois suffragants :

- **Jean Piscis** : évêque d'Enguines, religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin.
- **Jacques Dela** : religieux dominicain, évêque in partibus de Djebail en Syrie.
- **Guillaume de Gouville** : évêque de Damas, il fut inhumé dans l'abbaye cistercienne de Clairmarais, ordre dont il dépendait peut-être.

L'évêque est en outre aidé dans sa tâche par l'**Archidiacre**, premier officier et représentant immédiat de l'évêque en son absence. Il est son principal assistant à l'autel et dans toutes les fonctions épiscopales.

Louis de Luxembourg eut deux archidiacres :

- **PAROISSES D'ARTOIS** : - Denis Grieten

- **PAROISSES DE FLANDRE** : - Gérard Mersette

Les autres officiers sur lesquels peut s'appuyer l'évêque :

Le doyen du chapitre (Jean de Wissock) assisté de 30 ou 40 chanoines.

Le chantre (maître de chœur, présidant au chant dans la cathédrale).

L'écolâtre (responsable des écoles du diocèse).

Le pénitencier (spécialement chargé d'entendre les confessions).

L'official (délégué par l'évêque pour les affaires juridiques).

Le coutre ou trésorier.

L'avoué (avocat ecclésiastique).

2-1-3-LA VILLE DE THEROUANNE AU MOYEN-AGE

Thérouanne remplit au Moyen-Age une triple fonction :

-**Cité épiscopale**, c'est le centre administratif et religieux d'un diocèse parmi les plus importants de France.

-**Ville fortifiée**, protégée par ses remparts, c'est une place forte à vocation militaire, à partir de 1340. Thérouanne, avant cette date, n'était entourée que par des levées de terre et des fossés sans eau, compte tenu de la déclivité du terrain. Il en était ainsi lors de l'incendie de la ville prise par les révoltés flamands en 1309. C'est Philippe VI de Valois qui ordonne d'entourer la ville de murailles et de profonds fossés. (*Archives de l'évêché de Bruges*).

Dévastée et pillée encore à maintes reprises notamment par les anglais en 1346, après la bataille de Crécy, la cité, durant cette période troublée, n'était toujours pas totalement enclose en 1355. Sans doute faute d'argent, les travaux de ce type étant particulièrement longs et onéreux. Ce n'est que vers la fin du XIV^{ème} siècle que Thérouanne fut totalement enclose derrière ses murailles, les remparts étant ensuite sans cesse modernisés pour tenir compte de l'évolution de l'artillerie.

-**Centre de commerce régional et d'échanges**, la ville est au centre d'un important nœud routier, favorisant les échanges commerciaux.

A l'intérieur de la ville, les maisons des bourgeois, des artisans, les échoppes des commerçants, les demeures des gens d'église s'alignent le long d'une artère centrale partant de la porte du Saint-Esprit et conduisant à la cathédrale. La population ne devait pas excéder 4.000 personnes au XV^{ème} siècle, et atteindre 5.000 âmes en comptant les faubourgs. Le château occupait la position la plus haute. En 1406, le duc de Bourgogne y envoya un nommé Balot, en tant que capitaine d'une garnison qui devait atteindre 200 hommes, en temps ordinaire.

Les bâtiments religieux sont particulièrement nombreux, la cathédrale occupant une place centrale.

La Cathédrale de Thérouanne : avait été construite sur l'emplacement de la cathédrale primitive de l'évêque Saint-Omer (VII^{ème} siècle), qui fût entièrement brûlée en 1138 avant même d'être achevée. C'était l'un des chefs-d'œuvres de l'art gothique du Nord de la France après Amiens. Le portail sud construit entre 1276 et 1286, était surmonté, à vingt mètres de hauteur d'un remarquable groupe sculptural de statues appelé « **Le Grand Dieu de Thérouanne** ». Seul vestige de cette cathédrale, il est abrité aujourd'hui dans la basilique Notre-Dame de Saint-Omer. La tour, bâtie à la fin du XIII^{ème} siècle ou au début du XIV^{ème} siècle acheva sa construction.

La salle synodale, le palais épiscopal et le quartier canonial qui l'entouraient avaient été restaurés ou rebâties sous l'épiscopat de Jean Tabari (1384-1404). L'ensemble du personnel religieux affecté à la vie ecclésiastique et au fonctionnement administratif de l'évêché, qui comprenait environ une centaine de personnes, devait être ainsi hébergé aux abords immédiats de la cathédrale.

Outre ce complexe ecclésiastique central, la ville abritait également l'église paroissiale de Saint-Nicolas, des hôpitaux, des couvents comme ceux des sœurs grises de Saint-François et des Sœurs noires de Saint-Dominique.

Les faubourgs et les établissements religieux : En raison de l'exiguïté de la cité, une partie de la population habitait les faubourgs immédiats dans d'humbles habitations toujours sacrifiées en cas de guerre ou de troubles. On rencontrait ainsi :

-**Au nord :** le fief du bosquet au pied du Mont Saint-Jean, l'abbaye Saint Jean au Mont, la Trésorerie.

-**Au nord-est :** La maladrerie accueillant les lépreux.

-**Au sud :** La chapelle Notre-Dame de la Croix et un faubourg important groupé autour de l'église Saint-Martin outre eau, sur l'île formée par les deux bras de la Lys avec le Pont de la Rose et les moulins sur la Lys .

-**Au sud-ouest :** le hameau de Nielles avec sa petite église qui subsiste encore aujourd'hui. Les carrières souterraines de ce hameau ont fourni la pierre à bâtir nécessaire pour la construction des édifices civils et religieux de Thérouanne.

-**Au sud-est :** L'abbaye Saint Augustin, de l'ordre des Prémontrés.

-**A l'est :** La paroisse de Clarques groupée autour de son église, et le gibet de la justice du chapitre.



LES JETONS DE THEROUANNEAUX REVERS DE STYLE TOURNAISIEN.

**INVENTAIRE PERMANENT DES JETONS ET DES MEREUX
DU MOYEN-AGE**

MISE A JOUR N°33-34 / 35-36 de Août et Décembre 1998

La présente mise à jour a été conçue pour s'intégrer dans les pages de l'**inventaire permanent**, à la suite des séries de plombs de la Seine décrits par Forgeais et présentés dans l'inventaire à travers les planches 1 à 31. Et jusqu'à la page 534. C'est pourquoi les pages de la présente étude sont numérotées à partir de la page 535.

Cependant, pour les lecteurs qui n'envisagent pas d'acquérir la totalité des pages de l'inventaire, cette étude a été conçue également comme un tout indépendant pouvant être conservée agrafée séparément sous la forme apparente d'un bulletin spécial consacré aux seuls méreaux de Thérouanne et portant le double numéro 35-36 dans l'ordre de parution des publications du Centre de Recherches.

La pagination des mises à jour de l'Inventaire se présente pour l'instant comme ceci :

Pages 1 à 28 : LES JETONS DU DAUPHINE ET DE NUREMBERG (mises a jour 1 à 7) (Planches I à XX).

Pages 500 à 534 : LES MEREUX (mereaux de la Seine) (mises a jour 8 à 16) (Planches : 1 à 31)

Pages 535 et suivantes: LES MEREUX (méreaux de Thérouanne) (mise a jour 33-34 /35-36) (Planches 32-44)

A PARTIR DE LA PAGE 1000 : LES MEREUX A COMPTE (lombards) (Mises a jour 16 à 32-Plmac 1 à 30)

De nouvelles données de codifications des planches se présentent :

-Provinces : 47 Artois -Villes : 800 Thérouanne. Enfin de nouveaux types de méreaux présentés entraînent une numérotation complémentaire des méreaux eux-mêmes présentés au fur et à mesure.

Les deux numéros de fin : 04 désignent la collection du Musée Sandelin de Saint-Omer où sont actuellement déposés tous les méreaux de Thérouanne recensés et décrits par Deschamps de Pas à partir des trouvailles du XIX^{ème} siècle.

3- LES JETONS DE THEROUANNE

Bien que Deschamps de Pas ne les ait pas mentionnés dans son étude qui ne concernait que les méreaux, un certain nombre de jetons ont été trouvés sur le site de Théroouanne depuis le XIX^e siècle, en particulier les traditionnelles productions de jetons banalisés en provenance des ateliers de Tournai et de Nuremberg. De telles séries se rencontrent sur tous les sites archéologiques et urbains où se sont déroulées des activités économiques et commerciales caractérisées par des allées et venues de marchands. Originaires de ces villes, ces jetons par ailleurs peu nombreux et non spécifiques sortent du cadre de notre étude. Ils ne semblent pas avoir retenu l'attention de Deschamps de Pas qui, dans son étude intitulée : « **Notice descriptive des méreaux trouvés à Théroouanne et que l'on peut attribuer à cette ville** » parue dans la Revue Belge de Numismatique, indique qu'il avait puisé dans les collections locales recueillies par Albert Legrand à Saint-Omer, M^{de} Gournay à Clarques, Dancoisne et Alexandre Hermand, eux-mêmes à l'origine de nombreuses études sur des objets d'autre localités. Déjà à leur époque, ces auteurs faisaient remarquer qu'on connaissait dans leurs médailliers, plus de 800 de ces jetons et méreaux issus du sol de Théroouanne et rassemblés par leurs soins conjugués, mais qu'un nombre bien plus important encore, vendus sous le manteau par des marchands, disparaissaient à l'étranger, pour se fondre dans l'anonymat de collections privées. Cette situation, comme on l'imagine, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, sans doute aggravée par l'usage intempestif des détecteurs de métaux au moins jusqu'à la nouvelle législation récemment votée, de nature plus dissuasive. On peut donc sans exagération retenir un nombre avoisinant les deux mille objets sortis du sol de la cité en l'espace de plus d'un siècle. Une partie des terres soumise aux labours a d'ailleurs favorisé la remontée à la surface de ces menus objets parmi bien d'autres, toutes époques confondues. Nous avons vu nous-mêmes dans des collections privées contemporaines, certains de ces plombs dont la facture et le style ne laissent aucun doute quant à la provenance géographique, et qui ont été acquis sur le marché numismatique après avoir circulé de mains en mains. Le petit musée communal de Théroouanne abrite également de nombreuses séries numismatiques et archéologiques recueillies avec soin par la famille Chevalier. La fédération archéologique Septentrion basée à Boulogne sur Mer, qui publie une revue du même nom, s'est penchée à plusieurs reprises sur des aspects archéologiques liés à la cité disparue.

MEREAU A COMPTE ANGLAIS : Parmi les jetons précédemment évoqués, se dégage la trouvaille d'un méreau à compte anglais relativement rare, du même type que celui décrit page 144 du livre de Labrot et Henckes : Une histoire économique et populaire du Moyen-Age, les jetons et les méreaux. Il s'agit d'un méreau à compte d'élégante facture frappé pour les services royaux d'Edouard I^{er} et d'Eléonore de Castille, son épouse (1239-1290).³ Léopards passant à gauche côtoient au revers les armes de Castille et Léon, le tout entouré d'une bordure décorative faisant alterner barres et rosettes.

JETONS DE COMPTE DES EVEQUES DE THEROUANNE : Dans les premières séries décrites par Deschamps de Pas cet auteur a inséré par erreur, trois jetons de cuivre destinés aux comptes des évêques ou de leur personnel comptable et portant à l'avvers les armes épiscopales utilisées dans le diocèse des Morins, à savoir, l'écusson à trois mitres posées deux et une, supporté par une crose dont la volute et l'extrémité inférieure traversent la légende. La légende d'avvers de ces trois jetons : **AVE MARIA GRACIA PLE**. Ainsi que le style des revers, dénotent indiscutablement une **facture tournaisienne** et il ne fait pas de doute que ces jetons aient été commandés en séries plus ou moins fréquentes par l'évêché, à l'atelier monétaire de Tournai, ainsi que le faisaient couramment nombre d'administrations royales ou princières, pour les besoins liés à la comptabilité courante et ordinaire. Cela nous fait d'ailleurs penser que ces jetons étaient plutôt utilisés par le personnel comptable de l'évêché que par l'évêque lui-même qui aurait fait associer pour son usage, ses armes particulières à celles du diocèse, conjointement avec une devise. Nous connaissons d'autres exemples, à Lyon par exemple, qui viennent à l'appui de notre réflexion.

4-LES MEREAX EN PLOMB DE THEROUANNE

4-1-MEREAX CAPITULAIRES EN CUIVRE POUR LA PRESENCE AUX OFFICES (planche 32)

Nous avons regroupé dans la planche 32, l'ensemble des méreaux en cuivre connus, utilisés par le chapitre cathédral pour rémunérer la présence des chanoines aux différents offices. Ces différents méreaux ont naturellement succédé à leurs prédécesseurs en plomb que nous étudierons dans les pages suivantes. Le plus ancien d'entre ces méreaux en cuivre est le méreau J figurant à l'avant, une fine et élégante couronne d'un travail étonnamment soigné, tandis qu'au revers apparaissent en gothique les lettres MA, sans doute en guise d'abréviation pour l'office de **Matines**. (Deschamps planche F n°83).

Le style particulièrement soigné de ce méreau du XV^{ème} siècle par son style, n'a pas cessé de nous intriguer, et ce style général nous avait porté tout d'abord à le classer parmi une série bien connue de méreaux à compte en cuivre tels que ceux utilisés en cuivre et anépigraphes par les administrations comptables de l'hôtel du Roi vers la fin du XIII^{ème} et le début du XIV^{ème} siècles, et ceci d'autant plus que la couronne semblait d'un style très proche de celle d'un de ces méreaux à compte (Feuardent 11480) décrit et représenté page 84 de l'ouvrage de Labrot et Henckes, « Une histoire économique et populaire... » comme étant attribué à un office du Louvre, pour le roi Saint-Louis (le revers y figure le palais du Louvre). Il existait en effet une très mince possibilité pour que ce méreau ait été utilisé par un comptable épiscopal à condition d'admettre, avec beaucoup de bonne volonté que les lettres du revers MA aient désigné le Machicot, officier ecclésiastique dont Arthur Forgeais avait eu l'occasion d'évoquer les fonctions dans l'un de ses ouvrages, comme inférieur au chapelain, et chef du bas-chœur, tout au moins à Notre-Dame de Paris (cf : planche de l'inventaire 18, n°1228), il faut cependant remarquer que Forgeais décrivait un peu auparavant un plomb de Notre Dame de Paris portant de manière similaire, une couronne à l'avant et les mêmes lettres MA au revers (cf : planche de l'inventaire 17, n°1202) dont nous avons proposé l'attribution provisoire au chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris. Cependant, à notre connaissance, le Machicot n'exerçait pas de fonctions comptables. Dès lors, pour maintenir ce méreau dans la catégorie des méreaux à comptes, il faudrait le dissocier de toute fonction ecclésiastique et lui en chercher une auprès d'un clerc comptable d'un office de l'hôtel royal ? Mais dans ce cas, nous n'avons pas trouvé d'office correspondant dont le nom puisse commencer par MA. Aussi nous semble-t-il plus simple et plus logique de l'assimiler par sa fonction au plomb de graphisme voisin décrit par Forgeais pour Paris (Inventaire n°1202) et qui semble lui-aussi devoir **tout bonnement rémunérer un office de MATINES**. Une inconnue demeure encore dans cette hypothèse : la signification d'une couronne associée aux lettres MA. S'agirait-il d'un lien en rapport avec la célébration du CHRIST-ROI, (au royaume des cieux). Un tel culte du Christ-Roi ne nous semble pas cependant avoir été célébré avant la fin du XVI^{ème} ou au XVII^{ème} siècle.

LES MEREAX A LA TETE D'EVEQUE : Une suite chronologiquement un peu plus récente que le méreau à la couronne est représentée par une série de bustes d'évêques de face ou de profil représentant en fait **Saint-Maxime, patron du chapitre de Thérouanne**, et accompagnés de la légende : **S.MAX.CAPLM.ECCLE.MOR**. Pour le chapitre de l'église des Morins. La série est datée au revers, de l'année 1534. Il faut noter cependant l'aspect du style gothique tardif de l'ensemble, qui a pu être maintenu figé depuis la fin du XV^{ème} siècle. Le style des chiffres ne correspondant pas à celui des autres poinçons employés, manifestement légèrement antérieurs. Il semble probable que l'on ait employé ici, un style gothique figé qui avait sans doute un vif succès, de par son graphisme soigné, fin et élégant. A la même époque, à Saint Omer, les légendes des méreaux étaient déjà en lettres romaines. Les bustes « de face » sont plus anciens que ceux « de profil ». On connaît deux méreaux de Boulogne qui comportent exactement le même profil (utilisations des mêmes coins ?) avec la légende : **MONETA DISTRIBUTIVA ECCLESIE** qui se poursuit au revers par : **MORINE BOLONIAM TRANSLATE**.

LES MEREAX AU NOM DU CHAPITRE ET A LA VIERGE : Une autre série de méreaux plus petits, portent au centre de l'avant les lettres **CAP** entourées en bordure, par la légende : **ECCLESIE MORINEN**. Au revers le chiffre central entouré de la légende : **CAP ECCLE.MOR**. Deschamps de Pas avait

remarqué une grande ressemblance entre ces méreaux et ceux d'erras, le module mis à part. Certains portent à l'avant la Vierge à l'enfant avec la légende : **SANCTA MARIA**. La cathédrale de Théroüanne était dédiée à la Vierge. Le style de la Vierge et des lettres gothiques font penser à un travail légèrement plus récent que le style des méreaux au buste de l'évêque et donc postérieur à 1534.

LES MEREAX EN CUIVRE DES BOURSES ET DES FONDATIONS : Les méreaux L à o portant un écu armorié et le nom du fondateur : **SIMON LUQUET** présentent au revers la valeur du mereau et la légende : **BVRS A LUQVETI ECCLE MOR**. La chapelle Luquet existait déjà en 1429. Les armes représentées à l'avant ne semblent pas être celles de Luquet mais figuraient déjà sur le sceau d'Enguerrand de Crequi en 1301. Il s'agirait donc des armes du diocèse peut-être antérieures à celles aux trois mitres ? Ou il faudrait admettre une similitude des deux blasons que seule les couleurs (inconnues) auraient différencié ? Le style des méreaux de cuivre présentés ici semble plus récent que la date de fondation de la bourse. La famille Luquet aurait donc continué à honorer cette fondation, en accord avec les chanoines, au moins jusque vers l'extrême fin du XV^{ème} siècle, voire jusqu'au début du XVI^{ème} siècle ? On sait que la fête « dite du Luket » se déroulait le dimanche après l'Ascension.

4-2- LES MEREAX CAPITULAIRES EN PLOMB DE PRESENCE AUX OFFICES :

1-1.47.800.5.2702 et 2703 : ces méreaux en plomb, relativement fréquents à Théroüanne portent à l'avant la mitre épiscopale. Sur le premier type, le revers figure la crosse accompagnée du peigne liturgique des ciseaux et du rasoir dont se servent les évêques pour conférer les fonctions sacerdotales. Ce plomb semble dater de la fin du XIV^{ème} siècle ou du début du XV^{ème} siècle. Le revers du second type présente seulement la lettre H. Une variante de cette symbolique cherche parfois à représenter directement l'évêque en buste (3002).

1.1.47.800.5.2802 à 2806 : tous ces méreaux présentent sur l'avant, une crosse épiscopale soit liée à un écu armorié (2802, 2804) ou à une croix (2803) soit seule, soit tenue dans une main (2806).

Mitres et crosses, instruments symboliques de l'administration épiscopale sont parfois liés à l'image du Christ en croix, comme pour rappeler que le pouvoir épiscopal a été conféré directement par le fils de Dieu à ses ministres et envoyés sur Terre pour le représenter. (2902, 2805, 2806).

4-3-MEREAX ARMORIES EN PLOMB :

1.1.47.800.5.1388 à 1395 : Cette série de plombs portant des armoiries ne sera guère utilisable tant que les armoiries n'auront pas été réellement identifiées. A noter le revers du plomb 1392 présentant un dessin d'inspiration monétaire.

4-4-MEREAX EN PLOMB DES CONFRERIES :

1.1.47.800.5.3102 à 3107 : **types à P.L.H.S** : un nombre non négligeable de plombs présente à l'avant les lettres symboles du Christ répandues par les Frères prêcheurs Franciscains sous l'impulsion de Saint Bernardin de Sienne à partir de la fin du XIV^{ème} siècle, et représentées sur quantité de supports dont les méreaux en plomb et certains jetons. Une fonction quasi-miraculeuse fut acquise par ce symbole auprès des populations qui en firent une consommation immodérée. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer ce symbole associé sur des méreaux de Théroüanne à la Vierge, patronne de la Cathédrale. Il est à noter que le style des 10 premiers méreaux de la planche 34, caractérisé par une succession de petits points en grènetis, comme décor de bordure est

caractéristique de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, parfois encore associé à des facteurs figés, d'un reste de style gothique tardif (lettres notamment).

Méreau de pèlerinage en plomb, provenant de la cathédrale d'Amiens (1.1.47.800.5.1161.6.04) :

Ce méreau figure à l'avvers le chef « décollé » de Saint-Jean Baptiste représenté posé sur le grand plat où il fut offert à la vue du roi Hérode, selon l'évangile, pour prix d'une danse sensuelle et raffinée. Le plat sacré portant le « chef » est celui sur lequel repose encore le crâne du saint qui est pieusement conservé dans le trésor de la cathédrale d'Amiens depuis le XIII^{ème} siècle, lorsqu'il fut ramené par les croisés après le sac de Constantinople. Exposé régulièrement et aux grandes occasions à la ferveur des pèlerins, ce plat est orné sur tout son pourtour, de pierreries enchâssées dans la bordure de métal, ce que rend approximativement le décor de l'avvers de notre méreau par une succession de globules. Il faut donc croire qu'un fidèle, habitant régulier de Théroouanne, laïc ou chanoine, s'est rendu à Amiens en pèlerinage d'où il a ramené en témoignage, ce méreau. Nous aurons ailleurs, l'occasion de développer ce curieux élément avec tout le soin qu'il mérite.

1.1.47.800.5.1163 : ce méreau figure à l'avvers, la scène de l'Annonciation. Au revers, un livre semble ouvert, portant un calice à gauche, et un objet indéterminé à droite.

1.1.47.800.5.1164 : Si la Vierge à l'enfant est encore présente à l'avvers de ce méreau, c'est la « Sainte-Face » qui est représentée au revers. Cette représentation évoque sans doute une de ces confréries de la Sainte-Face ou du Saint-Sacrement très actives depuis la fin du XV^{ème} siècle, dans toutes les zones urbaines.

1.1.47.800.5.1167 : Méreau d'une confrérie de Saint-Antoine, figurant le saint à l'avvers appuyé sur le T traditionnel, un autre T ou marteau se trouve derrière lui, tandis qu'il est accompagné de son animal favori.

1.1.47.800.5.1166 : Méreau de la confrérie de Sainte-Barbe : la sainte à l'avvers tient la palme du martyr et se tient près d'une tour qui est son attribut. Une autre sainte non identifiée. Le style de ce méreau comme du précédent date du XVI^{ème} siècle.

A la suite de ces méreaux, nous avons placé quelques méreaux portant des lettres (M, M.A.L.S) en pensant qu'ils pouvaient indiquer, peut-être, une messe. Cette hypothèse demeure d'ailleurs fort mince et ces plombs auraient tout aussi bien pu figurer parmi les séries aux types de lettres. (n°1169 à 1172).

4-5-MEREAUX EN PLOMB DES FÊTES FOLLES (évêques des innocents etc..) :

L'une des séries les plus intéressantes parmi celles caractéristiques de la cité de Théroouanne concerne les méreaux en plomb des fêtes folles. On sait que la plupart des villes médiévales célébraient des fêtes joyeuses, certaines étant « civiles », Théroouanne ne dérogeait pas à cette coutume et sa fête était présidée par **le prince des peu profitants**. (les cités voisines de Saint-Omer et d'Aire avaient respectivement leur évêque des sots, et leur abbé de liesse ou de sens léger). Au contraire de ces dernières, la fête des Innocents était essentiellement une fête religieuse à laquelle devaient prendre part tous les personnels des églises cathédrales ou collégiales. Ces fêtes dégénéralent au fil du temps, leur célébration fut abandonnée au bas chœur, et des pratiques civiles se mêlant aux folies cléricales entraînaient souvent de tels abus et scandales que leur suppression progressive fut décidée, en dépit des obstacles rencontrés par les autorités épiscopales. En 1521, l'évêque de Théroouanne, François de Melun dut recourir aux foudres du Saint-Siège pour parvenir à faire respecter cette décision.

Parmi une série si nombreuse, et bien que tous les plombs aient été trouvés sur le site de Théroouanne, tous les plombs des fêtes folles ne peuvent être attribués à cette cité, et certains d'entre eux peuvent aussi bien provenir des cités voisines qui en utilisaient. Dans une intéressante lettre envoyée par ses soins à M.A.Hermand (*..Sur quatre monnaies ou plombs des fêtes folles de Terouanne et d'Aire sur la Lys in R.N des sièges d'Aire sur la Lys des XVII^{ème} au XVIII^{ème} et R.N.B T IV, 3^{ème} série. Voir aussi R.N.F 1844*). Jules Rouyer a rappelé que des méreaux des fêtes folles d'Amiens avaient été effectivement trouvés dans les terres de Théroouanne, ainsi que plusieurs

plombs au « saint-Jean Baptiste d'Amiens à tête lunaire. Nous avons vu par nous-mêmes qu'il se trouvait l'un de ces plombs précédemment étudié, dans les séries présentées par Deschamps de Pas lui-même. D'autres plombs des fêtes folles d'Aire ont été identifiés comme tels par Rouyer (l'un d'eux portant la légende MONETA ARIESIS). Ce qu'il est intéressant de savoir, c'est que **lorsqu'une cité organisait sa fête folle, des joutes attiraient des papes, rois, princes ou évêques des sots ou des innocents de villes voisines afin de rivaliser avec les champions du cru.** Ainsi, en 1493, la cité d'Aire souhaita fêter le traité de Senlis passé entre Charles VIII et Maximilien d'Autriche, selon lequel il était prévu qu'Aire retourne dans le giron bourguignon cinq ans plus tard. Les fêtes de l'abbé de liesse furent cette année là particulièrement fastueuses et **des confrères étrangers vinrent se mêler à ces divertissements : deux cannes de vin furent offertes « aux compagnons qui vindrent ledit jour aux joutes sur leau qui se faisoient par l'abbé de liesse avec ceulx de Térouanne »** (*Archives de la ville d'Aire, comptes de l'argentier année 1493*)

Même processus en 1526 lorsque l'élection d'un **abbé de sens légier**, qui avait manifestement remplacé celui de liesse, à l'occasion de la paix de Madrid, attira à Aire un **abbé de Goux en famine**, ainsi que le **roi des Cornars de Saint-Venant qui vint avec sa compagne faire des ébattements dans ces festivités.** (*Archives de la ville d'Aire, comptes de l'argentier année 1526*)

Il n'est pas douteux que ces échanges constatés à Aire se soient régulièrement produits de la même façon entre les autres cités, qui par émulation, se devaient d'animer des compétitions entre leurs champions respectifs.

- 1.1.47.800.5.3202.6.04 : Evêque debout portant mitre et crosse, ayant un manipule au bras droit. **ROBERT. MO.**
Revers : Croix pattée, frettée : **MONETA EPISCOPI.**
- 1.1.47.800.5.3203.6.04 : Mitre aux fanons pendants. : **ROBERT MOVNIK.** un rameau entre les deux mots.
Revers : croix pattée, frettée, centrée d'un globule.
- 1.1.47.800.5.3204.6.04 : Mitre seule. Revers : Croix pattée, frettée centrée d'un petit globule. Anépigraphie.
- 1.1.47.800.5.3205.6.04 : Mitre chargée d'un quintefeuille, les fanons pendants. **MONACVS.** Revers : Croix
Croix pattée centrée d'un globule. **MONETA. EPISCOPI.**
- 1.1.47.800.5.3206.6.04 : Buste de face, d'un personnage à cheveux longs, portant moustaches et barbiche.
Le tout enfermé dans un entourage formé de deux arcs de cercle. **MONA(cvs)**
Fin du mot manquant. Revers : Croix pattée centrée d'un point. **MONETA. EP.**
(iscopi). Partie de légende manquante.

Cette série de plombs qui présente un certain nombre de similitudes, et sur laquelle apparaît le prénom ROBERT, a été trop hâtivement attribuée, au XIX^{ème} siècle, à Robert de Genève, ancien évêque de Thérouanne, devenu pape en 1378-1394. Il ne semble pas qu'un véritable évêque ait jamais pu se voir désigner. En même temps que sa charge officielle, comme évêque des Innocents. Ce serait méconnaître totalement la signification symbolique de ce type de festivités, dont l'origine remonte à l'antiquité. Par l'élection quelques jours chaque année, d'un roi, d'un pape, d'un évêque « de carnaval » à des dates calendaires ponctuant les cycles des saisons, il s'agissait dans l'esprit populaire de célébrer le phénomène naturel et mystérieux du « monde renversé », correspondant aux bouleversements de la nature, et en même temps, rappeler aux puissants, que tout pouvoir est éphémère. Dans cette optique de monde renversé, les puissants perdaient momentanément leurs pouvoirs, et un monarque tiré de la plèbe, était élu par elle. On voit donc que la charge joyeuse d'évêque des innocents ne pouvait en aucun cas être attribuée à un membre de la hiérarchie officielle de l'Eglise. Mais qu'il s'agissait au contraire, pour les jeunes clercs, de se libérer par des irrévérences et des pitreries, de la pesanteur étouffante des dogmes et des pratiques rituelles d'un clergé hiérarchisé et rigide. D'une sagesse toute populaire, de telles festivités constituaient en définitive une soupape de sûreté sociale, et les défoulements chroniques évitaient sans doute de plus grands troubles ou révoltes des petites gens contre leur condition misérable. On sait toute l'importance des fêtes et leur fréquence plus marquée dans les pays du Tiers-Monde, encore actuellement.

La légende commune à tous ces plombs, évoque un Robert LEMOINE (Mounik dérivant à l'évidence du Monacus latin). Il n'est pas impossible que le nom rappelle le statut du personnage élu, soit qu'il ait été moine,

soit qu'il s'agisse d'un moine défroqué. La disparité des plombs de cette série permet de supposer que ce personnage a pu être élu évêque plusieurs fois de suite. Deschamps de Pas a supposé que ce personnage ait pu céder la place à un « héros » mythique, LE MOINE, repris à différentes périodes (d'où le mot **monacus**, rencontré sans le prénom sur certaines monnaies de plomb). Cette hypothèse semble cependant très peu plausible, l'élection était bien concrète et désignait bel et bien un personnage truculent. Du reste on connaît bon nombre de plombs différents portant divers noms et prénoms des « champions ». On peut par contre supposer que les différences de modules et de décor aient traduit des usages multiples attribués à ces monnaies distribuées avec largesse par le « souverain » d'un jour, car qui dit monnaie dit pouvoir libérateur, les pièces donnant très certainement accès à des avantages, à des faveurs, même si ces dernières ont pu être plus symboliques que réelles.

Le dernier point soulevé, et non des moindres pose la question non résolue de l'attribution définitive à Théroouanne de cette série. En effet, un plomb très similaire au n° 3202, mais de module plus petit, figurant un évêque, avec la légende **DV SORS**, et au revers, une croix identique en tous points à celles des autres plombs de la série décrite, mais avec la légende **MONETA. ARIESIS**. Ce dernier plomb est évidemment une monnaie folle pour Aire, destinée à confirmer l'élection de **l'abbé du sort** variante dans les termes de l'abbé de liesse, qui insiste sur le caractère du hasard présidant à ce type d'élection. Le nombre de plombs de cette série trouvés tous à Théroouanne, et dont les exemplaires ne sont pas uniques mais pour certains multiples, fait pencher leur attribution naturelle à cette cité en dépit des similitudes rencontrées avec le style de la monnaie folle d'Aire. Une explication semble possible : On a vu grâce aux deux textes précédemment évoqués, que les joyeuses bandes des deux cités se rejoignaient pour participer respectivement aux festivités de chacune d'elles, les distances entre ces cités ne sont d'ailleurs pas considérables. On peut dès lors raisonnablement supposer qu'il y ait eu une influence de style entre les fabrications de ces bandes de compétiteurs régulièrement réunies, ou que pour des questions de coûts, chaque ville s'adresse au même artisan pour faire effectuer les commandes annuelles des plombs. Les deux possibilités pouvant être complémentaires. Dans l'étude de Rouyer précédemment citée, cet auteur signale un autre texte se rapportant également à la fête de l'abbé de Liesse à Aire en 1493, dans lequel il est dit que **la ville d'Aire fit compter en courtoisie la somme de huit livres de quarante gros de Flandre « à Jehan DESLIONS, abbé, et ses compagnons de liesse de ceste année présente, pour les aidier à supporter les grans frais et mises qu'il leur a convenu porter et soustenir durant leur feste, pour les jus, joustes et plusieurs aultres esbattements avant ceste de ville ».** (*Archives de la ville d'Aire, comptes de l'argentier, année 1493*).

De ce texte, plusieurs enseignements peuvent être tirés : on trouve d'abord un autre de ces noms d'abbés ou d'évêques élus, ce qui vient confirmer l'existence réelle de Robert MONACUS. A Théroouanne. On constate que les dépenses effectuées lors de ces fêtes étaient évidemment élevées, et devaient être soutenues par l'échevinage et la commune, au moins dans certains cas. D'autre part, parmi les nombreux esbattements et pitreries organisées, comprenant quelques spectacles de théâtre, il existait également d'autres jeux et des joutes, ce laisse penser que les « monnaies folles » devaient être utilisées pour accéder à ces spectacles, jeux et joutes soit en « payant » symboliquement leur entrée à l'aide de ces monnaies, soit en les remettant à l'entrée, comme on avait coutume de la faire en tous lieux avec des méreaux d'accès et de contrôle. De tels plombs jouaient donc en fait, de manière très probable, une double fonction de monnaie fictive et de méreau de contrôle. Le seul élément particulier différenciant d'avec les fonctions ordinaires méralliques, c'est que les monnaies folles donnaient peut-être **gratuitement** accès à des prestations dont les méreaux ordinaires témoignaient du paiement acquitté.

- 1.1.47.800.5.3207.6.04 : crosse en pal, une étoile à six rais dans le champ. **MONETA. DEI**. Au revers : croix pattée frettée, deux globules dans chaque canton de la croix. Ce plomb présente encore des similitudes du revers avec la série précédente. Le terme de Moneta dei est surprenant. On ne sait pas s'il existe un point sur le plomb d'origine entre le E et le I de DEI. Dans l'affirmative, on pourrait comprendre la légende comme un fragment de **MONETA DE.I(nnocentibus)**.
- 1.1.47.800.5.3208.6.04 : Evêque bénissant **IOHANES DVBOLOIER**. Revers identique aux précédents **MONETA EPISCOPI**. Voilà encore un autre nom de candidat élu.
- 1.1.47.800.5.3209.6.04 : Crosse en pal, rose à 6 pétales, étoile à 6 rais. **IOHANES DVBOVLIE**. Revers identique aux précédents. **MONETA EPISCOPI**. Ici encore, la différence de dessins des deux plombs, pose le même problème précédemment évoqué.
- 1.1.47.800.5.3210.6.04 : Avers ; crosse simple. Revers : croix pattée **MONETA EPI**.

- 1.1.47.800.5.3211.6.04 : Buste d'évêque mitré de face tête encadrée dans un jeu d'arcs de cercles. **IOHANES. DVBOVLIER.**Revers : croix pattée identique aux précédentes. **MONETA . EPISCOPI.**
- 1.1.47.800.5.3212.6.04 : Mitre épiscopale. Revers semblable aux précédents : **MONETA EPISCO.**
- 1.1.47.800.5.3213.6.04 : crosse .Revers :croix identique aux précédentes. Anépigraphe.
- 1.1.47.800.5.3214.6.04 : avers : un homme est en train de ferrer une oie. **IEM. ME :DAVER.** La légende se termine en rébus, l'oie centrale termine silencieusement la phrase : j'aime daver l'oie. Le terme **daver** ou **faire endever** ,vient d'un ancien patois picard et signifie faire Enrager (étymologie :indiabolare).Il s'agit là, probablement de l'illustration d'un Ancien proverbe populaire. On trouve encore, à l'extrême fin du Moyen-Age et au Début du XVIème siècle, chez Bosch ou Breughel, des scènes délirantes dont l'étude Décomposée par des historiens d'art a prouvé qu'il s'agit de la superposition illustrée D'une centaine de proverbes populaires à clé dont l'amalgame devient hermétique hors De tout contexte culturel local conservé. Revers : **(m)ONETA.EPI INOCECI.**Croix Fleurdelisée de type monétaire au centre.
- 1.1.47.800.5.3215.6.04 : Personnage debout marchant sur un poisson. Jonas sortant de la baleine biblique ? la légende semble le confirmer, puisque les paroles sont tirées du chapitre II de la Prophétie de Jonas :**CLAMAVI AD DO ET EXAVDIV.** Revers :croix coupant la Légende, cantonnée de 4 lis :**MOLEPLINN.OCE.**
- 1.1.47.800.5.3216.6.04 : Saint Nicolas et les trois petits enfants dans le tonneau du saloir. **SANCTE NICOLLA.E.ORA.P.** Revers :croix fleurdelisée de type monétaire, **MONETA NOVAS.EPICPI.** Il s'agissait ici de rendre hommage aux trois enfants **innocents** Tués et ressuscités dans leur sommeil par la bénédiction du Saint ,patron de tous les Innocents. Cela désigne bien la fonction du plomb.
- 1.1.47.800.5.3217.6.04 : Mitre. Revers : croix de type monétaire, imitée du revers des gros d'argent anglais, coupant la légende : **+MO.NET.AEPI.(sco)PI**
- 1.1.47.800.5.3218.6.04 : Mitre a l'avers et crosse entre 2 lis au revers. Anépigraphe.
- 1.1.47.800.5.3219.6.04 : avers : crosse, étoile et croissant. Revers :croix. Anépigraphe.
- 1.1.47.800.5.3220.6.04 : Revers seul : croix dans les cantons de laquelle figurent les lettres :**R.O.T.B.**
- 1.1.47.800.5.3221.6.04 : avers : mitre. Revers :croix pattée et frettée ,identique a celles des plombs de la première série. La taille du plomb, tendrait a montrer qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une « monnaie folle » mais d'un plomb également distribué à l'occasion de ces festivités, en guise, peut-être de pions pour certains jeux.
- 1.1.47.800.5.3222.6.04 : Avers: trèfle ,revers :Lettre C renfermant 3 globules a l'intérieur et accostée de 2 autres globules . Le trèfle a pu jouer ici un rôle d'appel à la chance, si toutefois il s'agit bien d'un plomb des fêtes folles, ce qui n'est pas totalement certain.
- 1.1.47.800.5.3223.6.04 : Avers :Ciseaux ? cantonnés de points. **MONETA. BERNADI** .La légende se complète avers et revers. Le revers est décoré d'une croix pattée.
- MEREAUX DES FETES FOLLES (planche 36) :** Nous présentons ici une série de plombs apparentés aux monnaies de l'évêque des innocents, ayant probablement été émis et utilisés à l'occasion des fêtes folles ou des festivités carnavalesques à diverses fins que l'on ignore. C'est le cas notamment des plombs figurant des rébus.
- 1.1.47.800.5.3224.6.04 : Avers :dessin formé d'éléments indéterminés traversés par une banderolle portant le

mot : **LARGE**. Les éléments qui l'entourent pourraient figurer les flots pour former le mot **LARGE Y FLOT** ? dans un rébus qui se rapprocherait du mot écrit au revers : **LARGIFLVA**. La légende de bordure de l'avvers est : ***PO.PRETRE.P.A.PELOZ**. Au revers : croix feuillue : **MONETA.LARGIFLUA.INO**. L'adjectif **LARGIFLVA** semble indiquer que cette monnaie des Innocents se distribuait en abondance, et explique sans doute le rébus central de l'avvers. Cette monnaie de l'évêque des Innocents semble désigner l'élu à la charge festive sous le nom du prêtre **PELOZ** dont le prénom serait indiqué sous la forme des deux lettres initiales **P.A**. Ce type de rébus appartiendrait plutôt à la Picardie qu'à la Morinie.

- 1.1.47.800.5.3225.6.04 : Voici encore un autre rébus difficilement interprétable. Nous donnons la version proposée par Deschamps de Pas, avec tous les risques d'erreur, sans avoir trouvé d'amélioration à y apporter : avers : rebus central : note de musique (mi ?) et un ruban sur lequel sont inscrites les lettres : **RE. Z-I- EI** en minuscules gothiques
Légende de bordure : **GV. REIMES : BIZICRE**. Mots séparés par des fleurons.
On devine l'intention de désigner un personnage par son prénom et par son nom, Sans qu'il soit possible de les désigner avec certitude. Revers : dans le champ : Les lettres : **B.D.P** en grandes minuscules gothiques ornementées, accompagnées De 3 annelets. En bordure : **MAZROVE BOLVA**. Fleuron.
- 1.1.47.800.5.3226.6.04 : Simple écusson d'avvers anépigraphie portant deux crosses croisées. C'est le type même de plomb incertain, qui pourrait aussi bien être destiné à de tous autres usages ecclésiastiques.
- 1.1.47.800.5.3227.6.04 : Ecusson portant deux crosses en sautoir surmontées d'une tête cornue. Trois boules complètent ces armes de fantaisie. Une bordure de feuillage tient lieu de légende. Au revers : croix ancrée centrée d'un globe, cantonnée de deux lis et deux couronnes. **MI...NEVR . LA.FET.FORGIE**. en minuscules gothiques, des fleurons complètent Légende qui nous renseigne sur le nom incomplet du personnage qui a fait confectionner ce plomb (l'a fait forgier). La tête cornue de l'écusson pourrait nous renvoyer à l'élection d'un **roi des Cornards**, personnage que par définition l'on coiffait de cornes, ou, de manière plus improbable, à l'élection d'un personnage lié à la fête du bœuf gras.
- 1.1.47.800.5.3228.6.04 : Avers : deux crosses et une clef posées en pal. Dans le champ à gauche, la lettre **A**. Revers : croix cantonnée d'un **S** et d'un **O** et deux crosses dans les deux autres cantons. Les deux légendes de bordure sont composées d'une suite de lettres indéchiffrables.
- 1.1.47.800.5.3229.6.04 : Avers : écusson portant une mitre, surmonté de deux crosses en sautoir et accosté de deux lézards. Légende indéchiffrable. Revers : deux crosses en sautoir séparant les lettres : **ET-WT**. Au-dessous, une croix de malte. Légende de bordure indéchiffrable. Un lézard termine la légende.
- 1.1.47.800.5.3230.6.04 à 3236.6.04 : ces plombs disparates n'appellent pas de commentaire particulier. Leur fantaisie de graphisme nous les a faits regrouper ici comme susceptibles d'être liés à des festivités particulières dont nous ignorons tout.

4-6-MEREAUX EN PLOMB DES CORPORATIONS ET DES METIERS (Planche 37) :

Comme dans la planche précédente, nous avons regroupé ici un ensemble de plombs disparates, aux styles très divers, comme pouvant avoir des liens avec les corporations ou les métiers.

- 1.1.47.800.5.1173.6.04 : Avers : une doloire au centre, en légende : **ROBERT : DELE : RVE**. Au revers : une rose entourée de la légende : **MARGUERITE :LEBLAN**. La doloire ou hache à manche court était utilisée par les tonneliers. Il s'agirait donc du méreau d'un tonnelier dont nous possédons le nom et probablement de son épouse. Ce type de méreau pouvait par exemple servir de publicité ou bien de contrôle lors des assemblées corporatives des maîtres tonneliers.

- 1.1.47.800.5.1174.6.04 : Avers : Sorte de bouteille d'où dépasse une plante ou un bouquet de fleurs accostée de deux objets indéterminés (des forces ou ciseaux à gauche ?) et un plantoir ou petite pelle à main comme un jardinier peut en utiliser pour travailler des semis à droite. En légende : **IEHA... PIR..ON**. Revers : croix ornée de fleurons aux extrémités. Légende : **MAL.VP'ESIONE**. Fleuron. Tout semble indiquer le méreau d'un jardinier.
- 1.1.47.800.5.1176.6.04 : Avers : chouette centrale. Légende : **ABEL.PONCOVP.LEHVETTE**. en caractères mélangés. l'animal représenté semble avoir été utilisé en guise d'armes parlantes, illustrant le nom LEHVETTE.(chouette, ou huant).Revers : croix aux extrémités fleurdéliées. Légende indéchiffrable : **NIN..PIPNZQT..N..O**.
- 1.1.47.800.5.1177.6.04 à 1193.6.04 : sur ces différents plombs au graphisme fantaisiste figurent soit des têtes soit des objets Les revers sont le plus souvent d'inspiration monétaire. Certains ont sans doute un lien avec l'objet représenté. Le numéro 1147 sur lequel figure le nom : **CLAVDE.IACQVE** et un lion ferait plutôt penser à un plomb de commerce pour La ville de Lyon au XVIIeme siècle. Les trois derniers méreaux de la planche Pourraient également être des imitations libres des monnaies anglaises, esterlins et Gros.

4-7- MEREAX A TYPES GEOMETRIQUES (planche 38) :

- 1.1.47.800.5.1529.6.04 à 1537.6.04 : Dans ces séries géométriques, on rencontre beaucoup de graphismes qui ne sont pas particuliers à Théroouanne mais se rencontrent un peu partout. Ce type de méreaux peut avoir été utilisé aussi bien pour les jeux ou les comptes, ou par convention, à tout autre usage temporaire.

4-8- MEREAX AUX TYPES DES LYS :

- 1.1.47.800.5.1914.6.06 à 1921.6.04 : Là encore, les types au lys, probablement utilisés comme méreaux fiscaux royaux, ne sont pas particuliers à Théroouanne ni caractéristiques de cette ville.

4-9- MEREAX D'INSPIRATION MONETAIRE (Planche 39) :

- 1.1.47.800.5.1441.6.04 à 1462.6.04 : le revers de tous ces méreaux présente un dessin d'inspiration monétaire. L'avvers du 1452 semble être une imitation du type à l'étoile de Déols. Le 1457 semble Reprendre le type au peigne de Provins. L'avvers du mereau 1458 rappelle la porte Des monnaies de Gênes. Le plomb 1461 rappelle les personnages des mailles de Gand. La nef du 1462 pourrait évoquer les nefs anglaises.

4-10- MEREAX CAPITULAIRES ET OBITUAIRES PROPRES A THEROUANNE (planche 40) :

- 1.1.47.800.5.1237.6.04 à 1271.6.04 : Si la série des plombs présentés ici porte des lettres initiales des heures canonales rémunérées, comme pour d'autres villes, ainsi que des prières, la grande majorité de ces méreaux présente un style totalement particulier : les dessins d'avvers présentent un fort relief, et sont entourés également d'une bordure en fort relief. Le revers, au contraire présente dans une surface circulaire réduite des lettres en Fort relief également. Ce décalage avers-revers, de la surface creusée ou en relief Est sans doute due au souci de l'artisan de ne pas fragiliser le plomb en creusant Sa surface aux mêmes points recto et verso, ce qui pourrait entraîner des ruptures. Les lettres OB (obit) A(anniversaire) M (messe) se rencontrent partout et l'on pourra Se référer aux plombs de Forgeais déjà présentés dans les pages de cet inventaire.

4-11-MEREAX PARTICULIERS A THEROUANNE,AUX TYPES DES LETTRES.(planche 41) :

- 1.1.47.800.5.1819.6.04 à 1854.6.04 : Là encore, il s'agit d'une production très particulière d'un artisanat propre à Théroouanne, et dont le style ne se rencontre jamais ailleurs. Ces lettres isolées ont de nombreux numismates et la version la plus plausible serait une production de plombs d'Abécédaire destinés à enseigner la lecture et l'écriture aux analphabètes de tous âges.

Quand on connaît l'importance du rôle général de l'Eglise à Théroouanne, ville épiscopale, on peut bien envisager Parmi les nombreux rôles joués par les religieux, celui de l'enseignement et de l'éducation populaire. En ce qui concerne le mereau 1854, on a à l'avvers les initiales d'un marchand dont la marque très reconnaissable figure au revers. Ce sont ces mêmes marques que l'on retrouvait sur les ballots de marchandises, pour désigner leur propriétaire, et sur les registres des douanes, pour repérer les allées et venues des mêmes marchands et pointer les sommes par eux dues, aux péages.

4-12- MEREaux PARTICULIERS A THEROUANNE, AUX PERSONNAGES ET TETES (planche 42) :

1.1.47.800.5.2023.6.04 à 2051.6.04 : Comme dans la série précédente, cette série qui présente à l'avvers des personnages ou des têtes a pour point commun le style tout a fait particulier que l'on peut sans crainte attribuer à Théroouanne, dans la mesure où les plombs de cette facture ne se rencontrent nulle part ailleurs. A l'avvers, figurent en fort relief des visages auxquels correspondent sur une surface réduite du revers, des lettres ou des groupes de lettres dont on ne saisit pas souvent le sens exact. On suppose parfois qu'il existe un sens un lien entre le dessin d'avvers et ces lettres du revers : par exemple pour le n° 2023, l'avvers semble figurer le voile de **Véronique** portant l'empreinte du visage du Christ, et l'on serait tenté d'interpréter les lettres du revers comme des lettres abrégatives et phonétiques VNK (pour VéroNiKa), ou bien tout simplement MK dont la signification se perd alors. Si la tête de l'avvers du 2025 était St Pierre, on pourrait aisément comprendre

la signification du coq du revers dont le triple chant souligna la trahison. Sur le plomb 2032, l'aigle nimbé semble évoquer Saint Jean l'évangéliste et dans ce cas les lettres IO du revers pourraient être les initiales de Iohan. Cependant, tous les plombs ne semblent pas répondre à ce type d'analyse et il faudrait pouvoir approfondir le sens de certains dessins. On reconnaît un certain nombre de saint : Saint-Georges, Saint Sébastien, St Jean Baptiste, etc. Des rois, des évêques. La présence de certains personnages comme le fou (2048) ou la Sirène (2049), nous renvoient à des utilisations possibles de ces plombs lors des fêtes folles. Dès lors, on peut penser qu'une fonction éducative liée à la lecture (connexion phonétique des lettres de revers avec l'image de l'avvers), n'est pas à écarter. On sait combien le populaire était attaché à la lecture des images (on a parlé du rôle éducatif joué par les images des vitraux dans les cathédrales, pour enseigner le peuple). S'agit-il d'une méthode éducative originale basée sur la manipulation de plombs portant des images « parlantes » associant des lettres et des sons, afin d'apprendre à lire ? Où bien se trouve-t-on une fois encore devant des plombs festifs et de distraction utilisés lors des fêtes carnavalesques et des fêtes folles ? Et les deux possibilités ne pourraient-elles pas avoir été compatibles (l'éducation des masses à travers des utilisations festives de plombs ?).

-4-13- MEREaux PARTICULIERS A THEROUANNE AUX TYPES DES ANIMAUX (planche 43) :

1.1.47.800.5.2137.6.04 à 2168.6.04 : Les observations soulevées à propos des séries précédentes se renforcent avec la constatation similaire au sujet des animaux : Si on voit des ours sur les plombs 2141, 2142 alors, les lettres BR du revers seraient l'abréviation de **Beer**, l'ours. De même, sur le plomb 2143, au chat de l'avvers, tenant une souris dans sa gueule, correspond le mot **Cat**, le chat. A La colombe du n°2145, correspond les deux premières lettres de ce mot : CO. Le E du n°2150 serait l'initiale de l'écureuil de l'avvers. Le mot **LEV** inscrit au revers du plomb 2152 correspond au loup de l'avvers qui emporte un agneau.

1.1.47.800.5.2169.6.04 à 2172.6.04 : cette série, différente de la précédente, bien que figurant des oiseaux, est très différente de la précédente, sa facture se rapproche de celle des plombs d'île de France. Rien n'indique que ces plombs soient originaires de Théroouanne, et non pas apportés par des étrangers.

-4-14- MEREaux PARTICULIERS A THEROUANNE AUX TYPES DES OBJETS (planche 44) :

1.1.47.800.5.1736.6.04 à 1761.6.04 : Cette série complète les précédentes et montre la très grande diversité iconographique de ces curieux méreaux presque toujours de petits modules. Sont regroupés ici les objets et les plantes. Le château portant un lis au revers semble être un mereau fiscal de droit d'entrée dans une ville.

A noter que le n° 1762 se trouve dans une série comparable à celle de la planche précédente, ce soufflet ne semble pas provenir d'une production locale, à la différence de tous les plombs des planches précédentes.

F.CHEVALIER et J.LABROT

BIBLIOGRAPHIE GENERALE :

- *DESCHAMPS DE PAS : Notice descriptive des méreaux trouvés à Théroouanne et que l'on peut attribuer à cette ville.(Revue Belge de Numismatique)
- *Hugues CHEVALIER : Vestiges des sièges de Théroouanne aux XVe XVIe siècles. Office culturel et touristique de Théroouanne 1996.
- *Alain CHEVALIER : Louis de Luxembourg évêque de Théroouanne au temps de Jeanne d'Arc. Office culturel et touristique de Théroouanne. 1990.
- *Chanoine FOURNIER : Un jurisconsulte parisien, official et vicaire général de Théroouanne au XIVe siècle, Saint-Omer 1925.
- *Abbé DUBUISSON : Notice sur les Evêques de Théroouanne 500 à 1553 .Calais 1929.
- Honoré BERNARD : Remarques et hypothèses sur le développement urbain de Théroouanne, in : Septentrion, Revue archéologique T 10, fasc 43.1980.
- M.D.HAIGNERE : Compte et recette de la fabrique de l'église Nostre-Dame de Théroouanne. Par M.D.Haignéré, archiviste de la ville de Boulogne -sur-Mer.

---0000---

VISITE DE COLLECTIONS

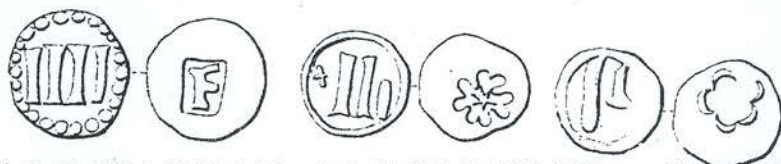
Outre les collections du Musée SANDELIN à Saint-Omer, on pourra visiter les collections du petit Musée de Théroouanne patiemment réunies avec l'aide de la famille CHEVALIER. Ouverture l'après-midi (Entrée gratuite). S'adresser à la Mairie ou à l'Office Culturel- 60429 - THEROUANNE.

St Antimond	500-518	Didier	1169-1194
St Athalbert	520-552	Lambert	1191-1207
St Omer	entre 628 / 638 et 670	Jean II	1208-1213
St Drance	662-681	Adam	1229-1250
St Bain	682-697	Pierre de Douy	1230-1251
St Ravanger	697-720	Raoul de Cala	1252-1264
St Erkembode	720-742	Henry de Muris	1276-1286
Adalger	742-745	Jacob de Bolonia	1286-1301
Gombert	745-747	Ingerand de Créquy	1301-1330
Ethaire	747	Jean III de Vienna	1330-1334
Radualde	765-784	Raymond Saqueti	1334-1356
Atalphe	784-791	Gille Hasselin	1356-1361
Wigbert	793	Robert de Gebennis	1361-1368
Theodwin	796	Gerard de Dainvilla	1368-1371
Grimbale	800-816	Adhémar Roberti	1371-1375
St Folquin	816-855	Pierre II d'Orgemont	1376-1384
St Humfrid	856-869	Jean IV Tabary	1384-1403
Actard	869-872	Mathieu Reginaldi	1404-1414
Adalbert	872-914	Louis de Luxembourg	1415-1436
Etienne	887-920	Jean	1436-1451-
Stephane	909-935	David II de Burgundia	1451-1455
Wicfride	935-959	Henry de Lohtharingia	1456-1485
David I	959-964	Antoine de Croy	1485-1495
Frameric	964-995	Philippe du Luxembourg	1496-1516
Baudouin	995-1030	Francois de Melun	1516-1521
Drogon	1030-1078	Jean VI de Lotharingia	1523-1535
Hubert	1078-1081	François de Créquy	1535-1553
Gerard	1084-1099	Antoine de Créquy	1553
Jean I	1099-1130		
Milon I	1130-1159		
Milon II	1159-1169		

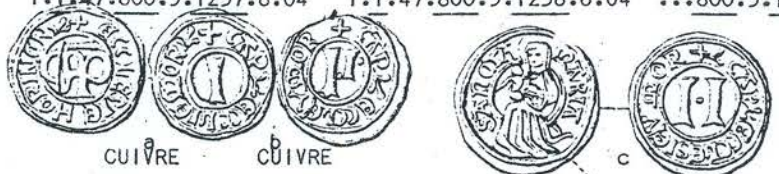
LISTE DES 24 ABBAYES DU DIOCESE DE THEROUANNE

<u>NOM</u>	<u>LOCALITE</u>	<u>ORDRE</u>	<u>DATE DE FONDATION</u>
Abbaye St SYLVIN	Auchy-les-Hesdin	Saint-Benoit	}700 (femmes) }1072 (hommes)
Abbaye Ste BERTHE	Blangy	Saint-Benoit	VIIème puis 1053
Abbaye Ste BERTIN	Saint-Omer	Saint-Benoit	VIIème siècle
Abbaye St WULMER	Samer	Saint-Benoit	689
Abbaye St JEAN DES PRES	Chocques	Saint-Augustin	1120
Abbaye St JEAN	Doudeauville	Saint-Augustin	1099
Abbaye St SAUVEUR	Ham-en-Artois	Saint-Benoit	1084
Abbaye NOTRE DAME	Licques	Prémontrés	1132
Abbaye St JEAN AU MONT	Thérouanne	Saint-Benoit	
Abbaye St AUGUSTIN	Thérouanne	Prémontrés	1131
Abbaye St WULMER	Boulogne-sur-Mer	Saint-Augustin	1113
Abbaye St ANDRE	Andres	Saint-Benoit	1084
Abbaye St NICOLAS	Fumes	Prémontrés	
Abbaye St WINOCQ	Bergues	Saint-Benoit	1026
Abbaye St PIERRE	Warneton	Citeaux	1120
Abbaye	Ruisseauville	Saint-Augustin	1099
Abbaye	Clairmarais	Citeaux	1140
Abbaye St MARTIN	Ypres	Saint-Augustin	
Abbaye Ste MARIE	Les Dunes	Citeaux	1138
Abbaye St LEONARD	Guines	Saint-Benoit	1117
Abbaye NOTRE DAME	Messines	Saint-Benoit	1060
Abbaye Ste MARIE	Longvillers	Citeaux	1135
Abbaye NOTRE DAME	Bourbourg	Saint-Benoit	1099
Abbaye Ste COLOMBE	Blendecques	Citeaux	1187

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE



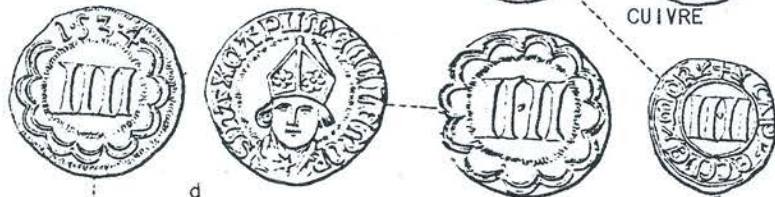
1.1.47.800.5.1237.6.04 1.1.47.800.5.1238.6.04 ...800.5.1239.6.04



CUIVRE

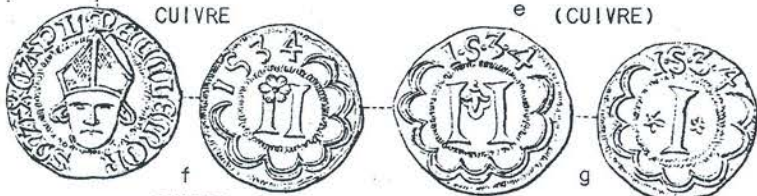
CUIVRE

CUIVRE



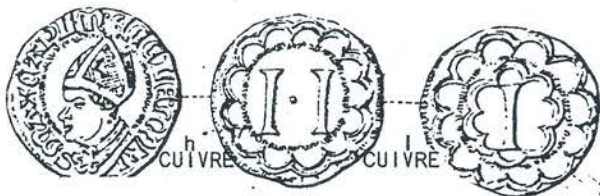
CUIVRE

(CUIVRE)



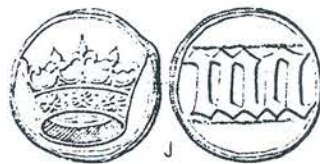
CUIVRE

CUIVRE



CUIVRE

CUIVRE

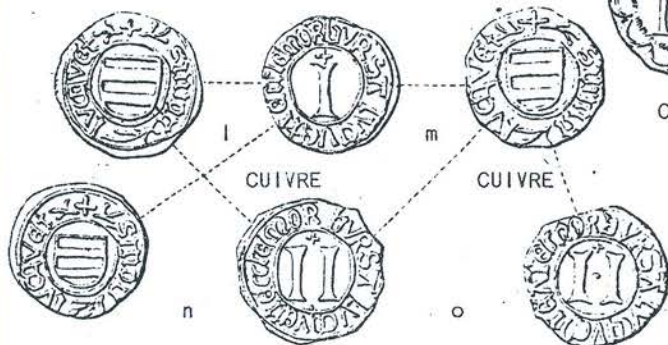


CUIVRE

BOURSES ET FONDATIONS



CUIVRE



CUIVRE

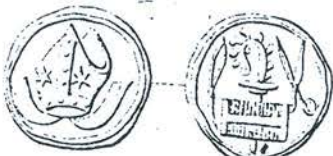
CUIVRE

CUIVRE

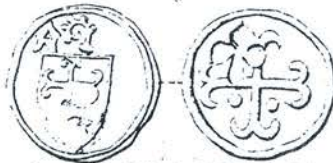
CUIVRE

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

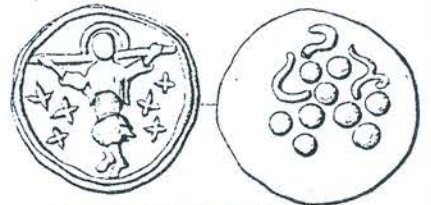
PLOMBES DE L'EVECHE -types crose ou mitre



1.1.47.800.5.2702.6.04



1.1.47.800.5.2802.6.04



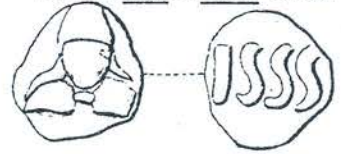
1.1.47.800.5.2902.6.04



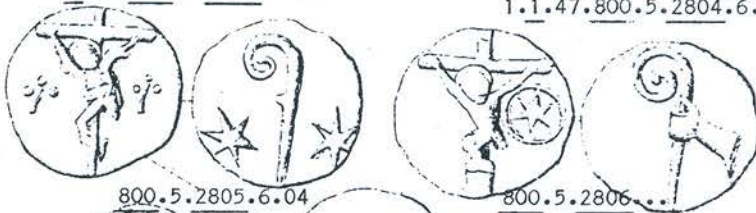
1.1.47.800.5.2803.6.04



1.1.47.800.5.2804.6.04



1.1.47.800.5.3002.6.04



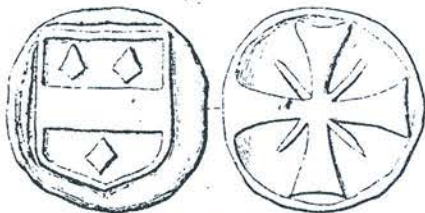
800.5.2805.6.04

800.5.2806...

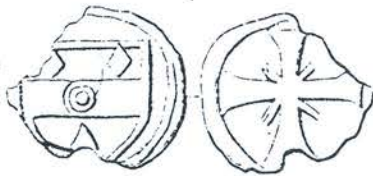


1.1.47.800.5.2703.6.04 ..2903.6.04

PLOMBES ARMORIES



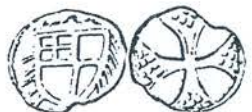
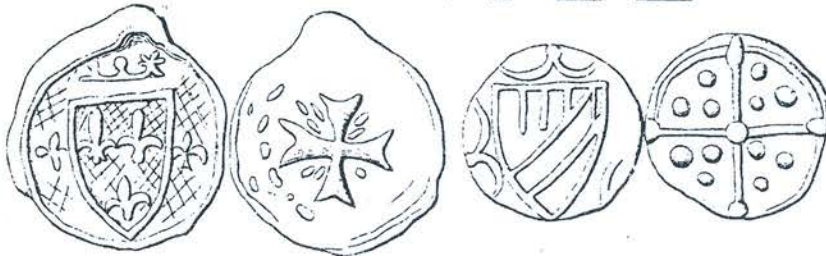
1.1.47.800.5.1388.6.04



1.1.47.800.5.1389.6.04



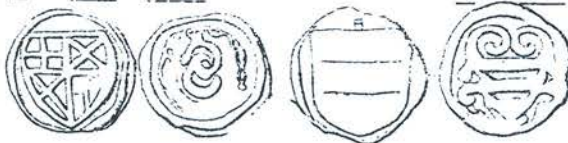
1.1.47.800.5.1390.6.04



1.1.47.800.5.1393.6.04

1.1.47.800.5.1391.6.04

1.1.47.800.5.1392.6.04



1.1.47.800.5.1394.6.04

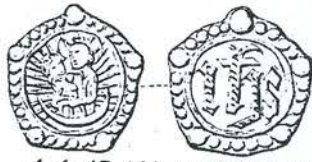
1.1.47.800.5.1394.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE(Deschamps de Pas)

CONFRERIES



1.1.47.800.5.3102.6.04



1.1.47.800.5.3103.6.04



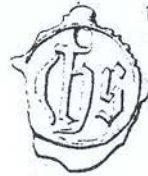
..800.5.3103..



1.1.47.800.5.3106.6.04



1.1.47.800.5.3107.6.04



1.1.47.800.5.3105...



...800.5.1161.6.04



1.1.47.800.5.1162..1.1.47.800.5.1163.6.04 1.1.47.800.5.1164.6.04



...800.4.1165.6.04

1.1.47.800.5.1166.6.04

1.1.47.800.5.1167.6.04

1.1.47.800.5.1168.6.04



1.1.47.800.5.1169.6.04



..800.5.1170..

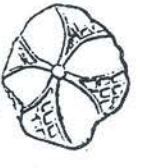
1.1.47.800.5.1171.6.04



1.1.47.800.5.1172.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

PLOMBES DES FETES FOLLES (Evêques des Innocents etc..)



1.1.47.800.5.3202.6.04

1.1.47.800.5.3203.6.04

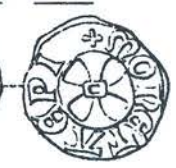
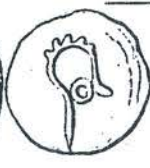
1.1.47.800.5.3204.6.04



1.1.47.800.5.3205.6.04

1.1.47.800.5.3206.6.04

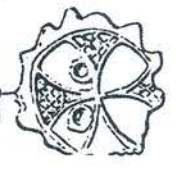
1.1.47.800.5.3207.6.04



1.1.47.800.5.3208.6.04

1.1.47.800.5.3209.6.04

1.1.47.800.5.3210.6.04



1.1.47.800.5.3211.6.04

1.1.47.800.5.3212.6.04

1.1.47.800.5.3213.6.04



1.1.47.800.5.3214.6.04

1.1.47.800.5.3215.6.04

1.1.47.800.5.3216.6.04

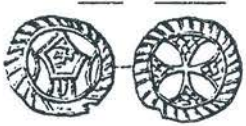


1.1.47.800.5.3217.6.04

1.1.47.800.5.3218.6.04

...5.3219.6...

1.1.47.800.5.3220.6.04



1.1.47.800.5.3221.6.04

1.1.47.800.5.3222.6.04

1.1.47.800.5.3223.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

PLOMBS DES FETES FOLLES (Evêques des Innocents etc..)



1.1.47.800.5.3224.6.04

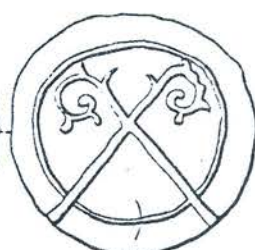
1.1.47.800.5.3225.6.04

1.1.47.800.5.3226.6.04



1.1.47.800.5.3227.6.04

1.1.47.800.5.3228.6.04



1.1.47.800.5.3229.6.04

1.1.47.800.5.3230.6.04



1.1.47.800.5.3231.6.04

1.1.47.800.5.3232.6.04



1.1.47.800.5.3233.6.04 ...3234... ..3235... ...3236...6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschan

MEREAUX DE COPPORATIONS ET DE METIERS



1.1.47.800.5.1173.6.04

1.1.47.800.5.1174.6.04



1.1.47.800.5.1175.6.04

1.1.47.800.5.1176.6.04

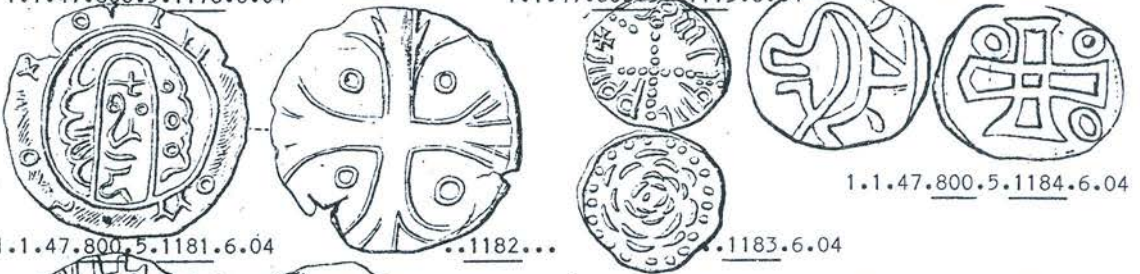
1.1.47.800.5.1177.6.04



1.1.47.800.5.1178.6.04

1.1.47.800.5.1179.6.04

1.1.47.800.5.1180.6.04

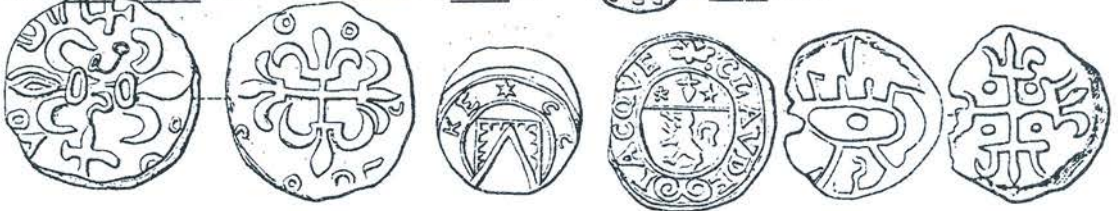


1.1.47.800.5.1181.6.04

..1182...

..1183.6.04

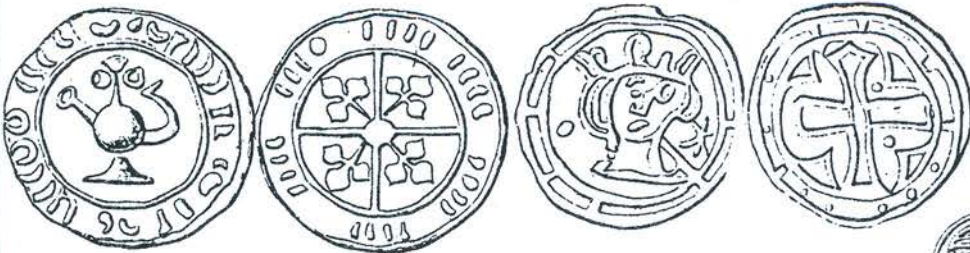
1.1.47.800.5.1184.6.04



1.1.47.800.5.1185.6.04

1.1.47.800.5.1186... 1187.6.04

1.1.47.800.5.1188.6.04



1.1.47.800.5.1189.6.04

1.1.47.800.5.1190.6.04



800.5.1191.6.04



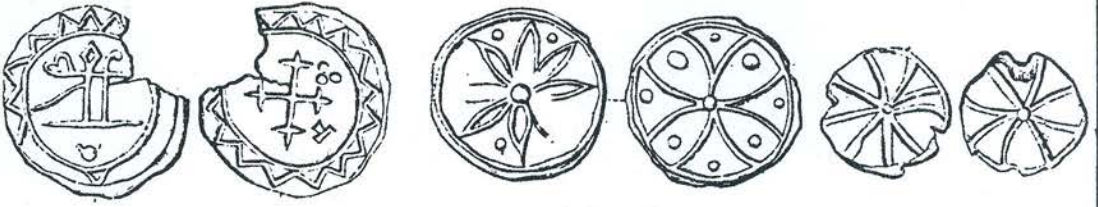
1.1.47.800.5.1192.6.04



1.1.47.800.5.1193.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

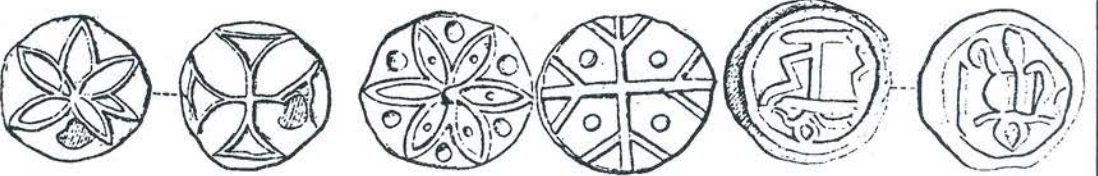
MEREAUX A TYPES GEOMETRIQUES



1.1.47.800.5.1529.6.04

1.1.47.800.5.1530.6.04

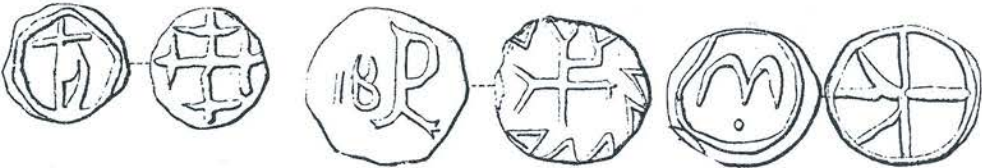
1.1.47.800.5.1531.6.04



1.1.47.800.5.1532.6.04

1.1.47.800.5.1533.6.04

1.1.47.800.5.1534.6.04

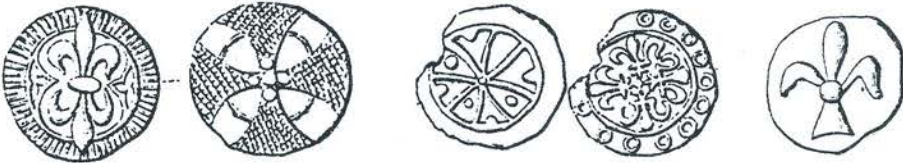


1.1.47.800.5.1535.6.04

1.1.47.800.5.1536.6.04

1.1.47.800.5.1537.6.04

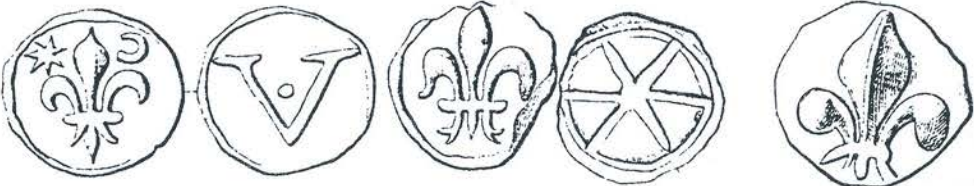
MEREAUX A TYPES AUX LYS



1.1.47.800.5.1914.6.04

1.1.47.800.5.1915.6.04

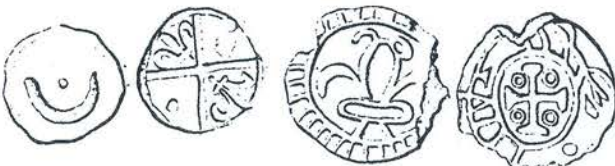
1.1.47.800.5.1916.6.04



1.1.47.800.5.1917.6.04

1.1.47.800.5.1918.6.04

1.1.47.800.5.1919.6.04

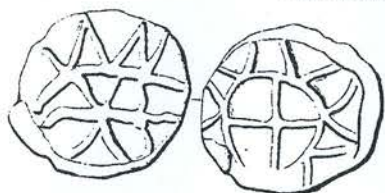


1.1.47.800.5.1920.6.04

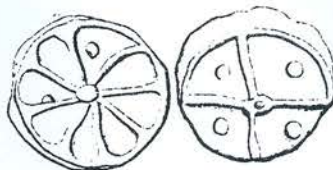
1.1.47.800.5.1921.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

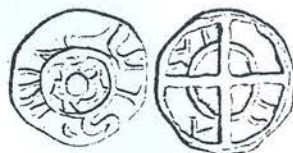
PLOMBS AU REVERS D'INSPIRATION MONETAIRE



1.1.47.800.5.1441.6.04



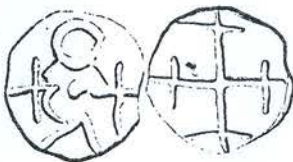
1.1.47.800.5.1442.6.04



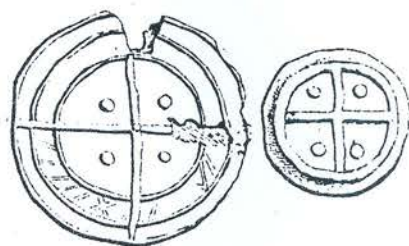
1.1.47.800.5.1443.6.04



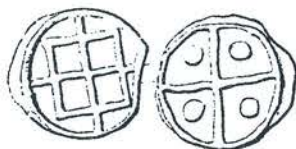
1.1.47.800.5.1444.6.04



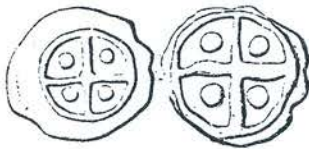
1.1.47.800.5.1445.6.04



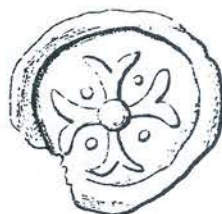
...800.5.1446.... 1447.6.04



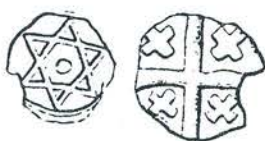
1.1.47.800.5.1448.6.04



1.1.47.800.5.1449.6.04 ...1450.6.04



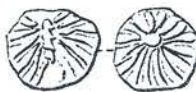
...800.5.1451.6.04



1.1.47.800.5.1452.6.04



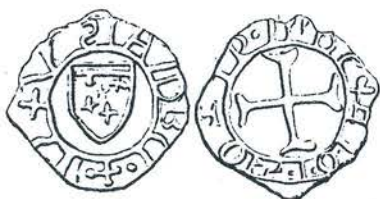
1.1.47.800.5.1453.6.04



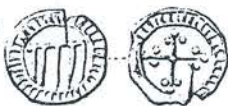
...1454.6.04



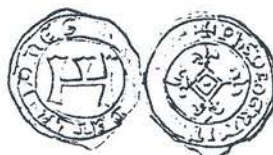
1.1.47.800.5.1455.6.04



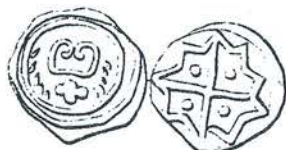
1.1.47.800.5.1456.6.04



1.1.47.800.5.1457.6.04 ...1458.6.04



...800.5.1459.6.04



1.1.47.800.5.1460.6.04 .. 1461.6.04



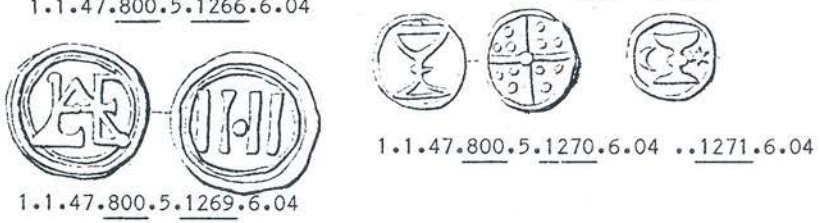
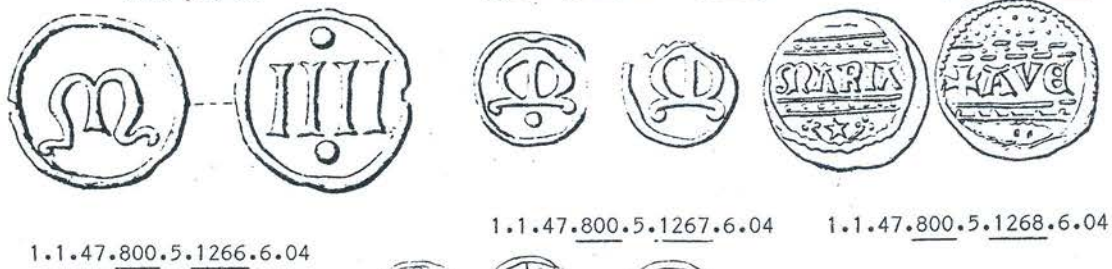
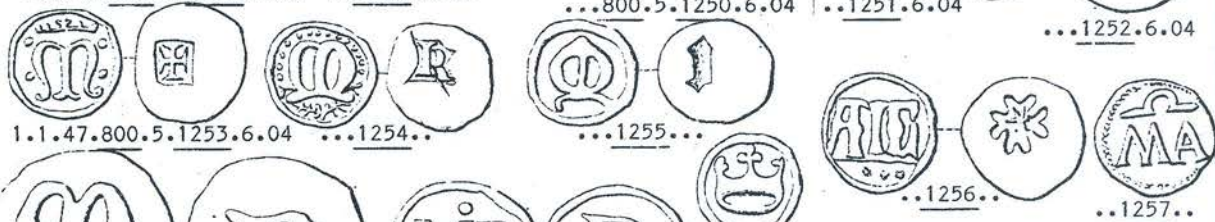
1.1.47.800.5.1462.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE(Deschamps de Pas)
PLOMBES CAPITULAIRES

DEBITS ET ANNIVERSAIRES

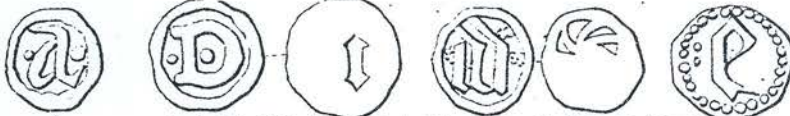


OFFICES DIVERS



MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

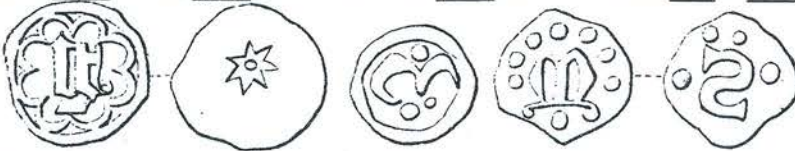
TYPES AUX LETTRES



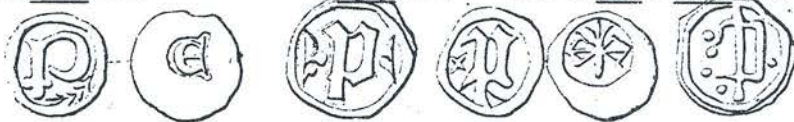
5.1819.6.04 1.1.47.800.5.1820.6.04 1.1.47.800.5.1821.6.04 ..1822.6.04



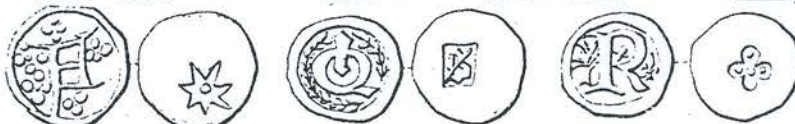
800.5.1823.6.04 ...1824.6.04 ..800.5.1825.6.04 1.1.47.800.5.1826.6.04



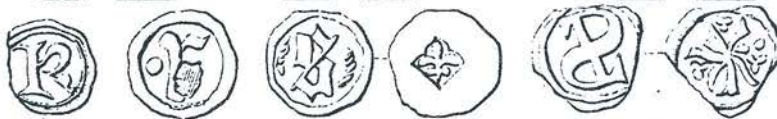
800.5.1827.6.04 ..1828.6.04 1.1.47.800.5.1829.6.04



1.1.47.800.5.1830.6.04 ..1831.6.04 ..800.5.1832.6.04 ..1833.6.04



1.1.47.800.5.1834.6.04 ..800.5.1835.6.04 1.1.47.800.5.1836.6.04



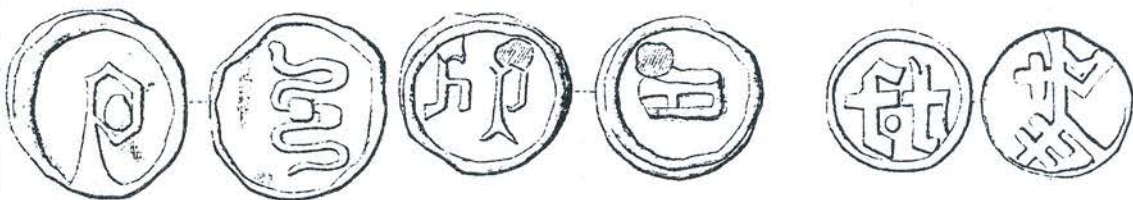
1.1.47.800.5.1837.6.04 ...800.5.1838.6.04 1.1.47.800.5.1839.6.04



800.5.1840.6.04 1841.6.04 800.5.1842.6.04 1.1.47.800.5.1843.6.04 800.5.1844.6.04



..800.5.1845.6.04 ..1846.6.04 ..1847.6.04 ..1848.6.04 1849.6.04 1.1.47.800.5.1850.6.04 ..800.5.1851.6.04



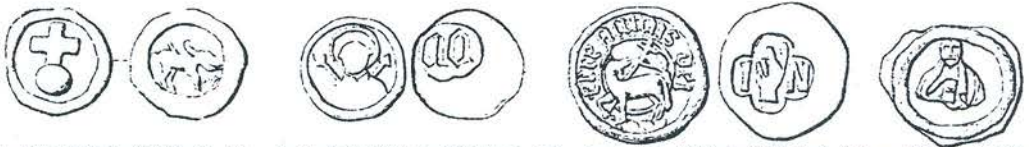
1.1.47.800.5.1852.6.04 1.1.47.800.5.1853.6.04 1.1.47.800.5.1854.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE(Deschamps de Pas)

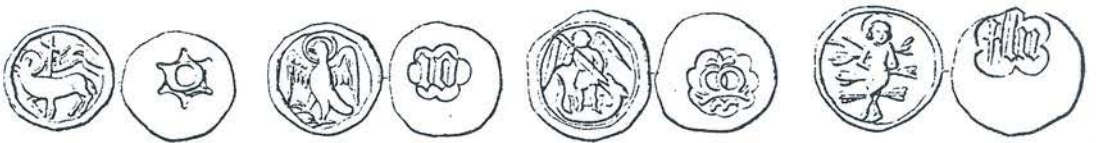
TYPES AUX PERSONNAGES ET AUX TETES



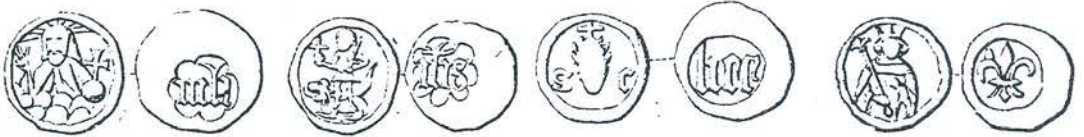
1.1.47.800.5.2023.6.04 ...2024.. 1.1.47.800.5.2025.6.04 ...800.5.2026.6.04



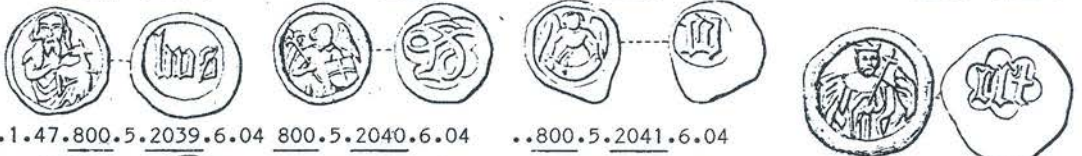
1.1.47.800.5.2027.6.04 1.1.47.800.5.2028.6.04 1.1.47.800.5.2029.6.04 ..2030.6.04



1.1.47.800.5.2031.6.04 ..800.5.2032.6.04 ..800.5.2033.6.04 1.1.47.800.5.2034.6.04



1.1.47.800.5.2035.6.04 ..800.5.2036.6.04 1.1.47.800.5.2037.6.04 1.1.47.800.5.2038..

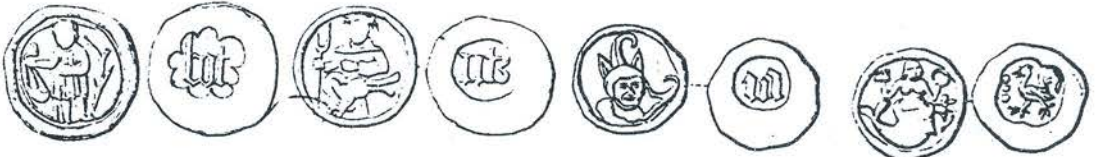


1.1.47.800.5.2039.6.04 800.5.2040.6.04 ..800.5.2041.6.04

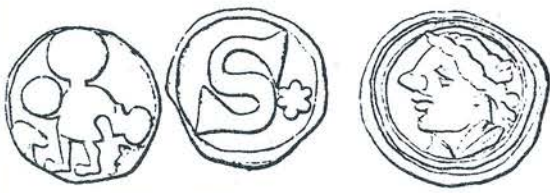


1.1.47.800.5.2042.6.04

1.1.47.800.5.2043.6.04 1.1.47.800.5.2044.. 1.1.47.800.5.2045.6.04



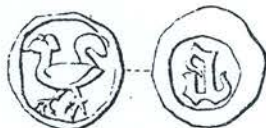
1.1.47.800.5.2046.6.04 ...800.5.2047.6.04 1.1.47.800.5.2048.6.04 ..800.5.2049.6.04



1.1.47.800.5.2050.6.04 1.1.47.800.5.2051.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

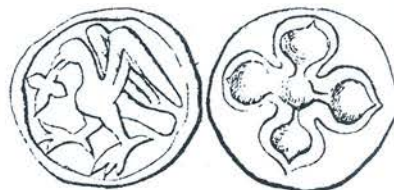
TYPES AUX ANIMAUX



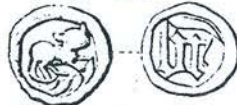
1.1.47.800.5.2137.6.04



..800.5.2138.6.04 ..800.5.2139.6.04



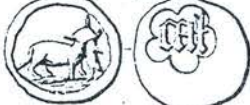
1.1.47.800.5.2140.6.04



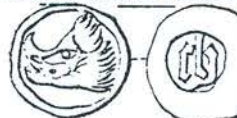
1.1.47.800.5.2141.6.04



1.1.47.800.5.2142.



..800.5.2143.6.04



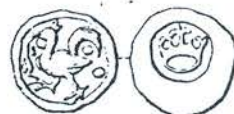
1.1.47.800.5.2144.6.04



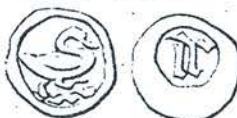
800.5.2145.6.04



...800.5.2146.6.04



1.1.47.800.5.2147.6.04



1.1.47.800.5.2148.6.04



800.5.2149.6.04



...800.5.2150.6.04



1.1.47.800.5.2154.6.04



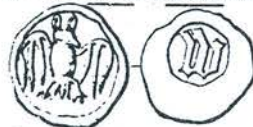
1.1.47.800.5.2151.6.04



1.1.47.800.5.2152.6.04



..800.5.2153.6.04



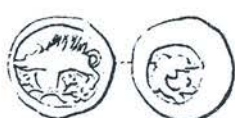
1.1.47.800.5.2155.6.04



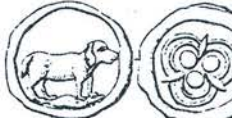
1.1.47.800.5.2156.. ...800.5.2157.6.04



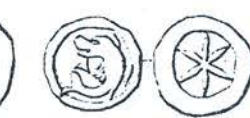
1.1.47.800 5.2158.6.04



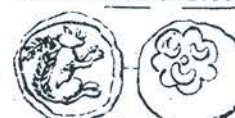
1.1.47.800.5.2159.6.04



...800.5.2160.6.04 ...800.5.2161.6.04



1.1.47.800.5.2162.6.04



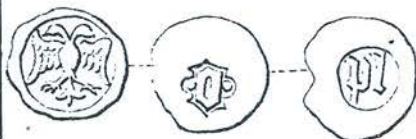
1.1.47.800.5.2163.6.04... 2164.6.04...



1.1.47.800.5.2165.6.04



1.1.47.800.5.2166.6.04



..800.5.2167.6.04 ...2168.6.04



..800.5.2169.6.04



..2170.6.04



1.1.47.800.5.2171.6.04



1.1.47.800.5.2172.6.04

MEREAUX EN PLOMB DE THEROUANNE (Deschamps de Pas)

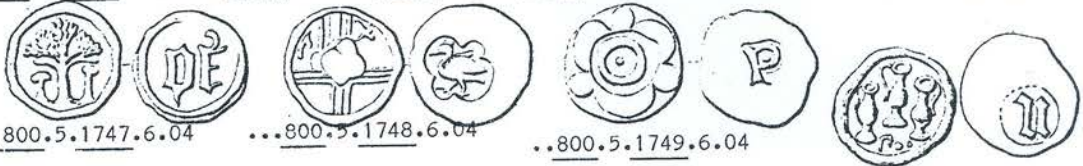
TYPES AUX OBJETS



1.1.47.800.5.1736.6.04 ..800.5.1737.6.04 ...800.5.1738.....1739.. ...1740.6.04



..800.5.1741.6.04 ..1742.6.04 ..1743.6.04 1744.6.04 ..1745.6.04 ...800.5.1746.6.04



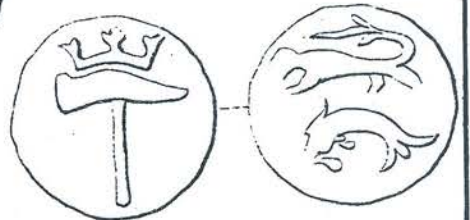
..800.5.1747.6.04 ...800.5.1748.6.04 ..800.5.1749.6.04
1.1.47.800.5.1750.6.04



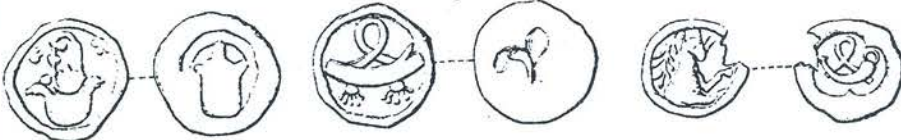
1.1.47.800.5.1751.6.041752.6.04



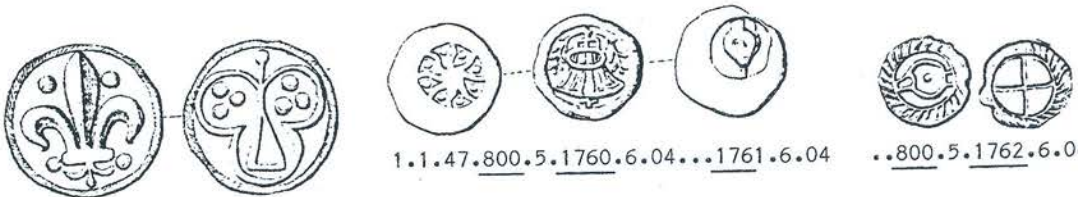
1.1.47.800.5.1753.6.04 1.1.47.800.5.1754.6.04



1.1.47.800.5.1755.6.04

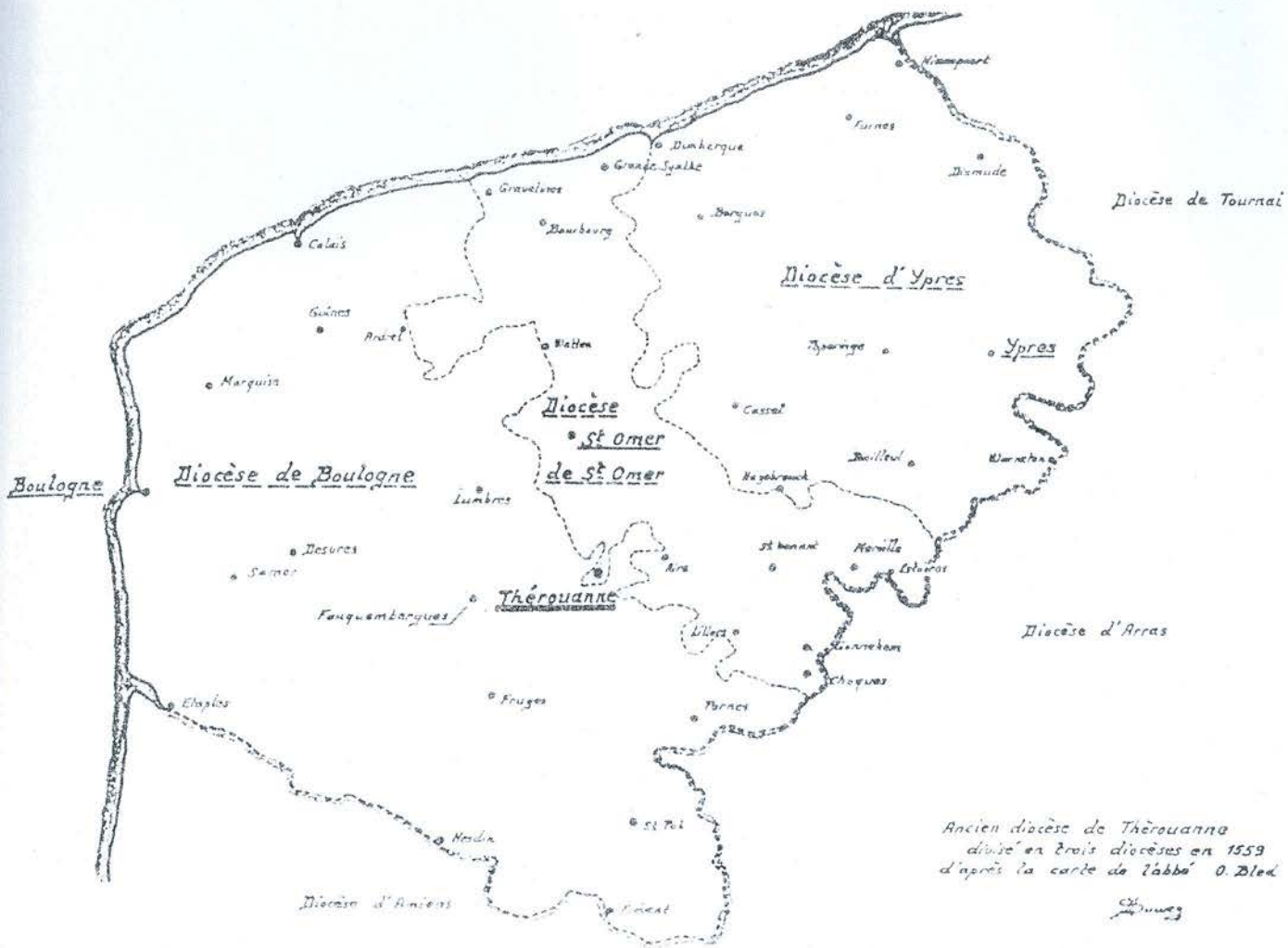


1.1.47.800.5.1756.6.04 1.1.47.800.5.1757.6.04 1.1.47.800.5.1758.6.04

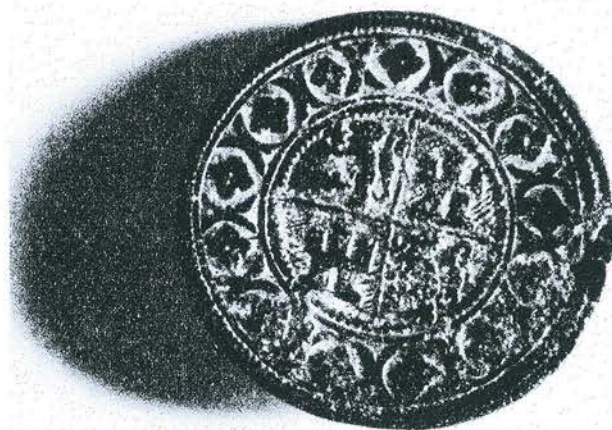


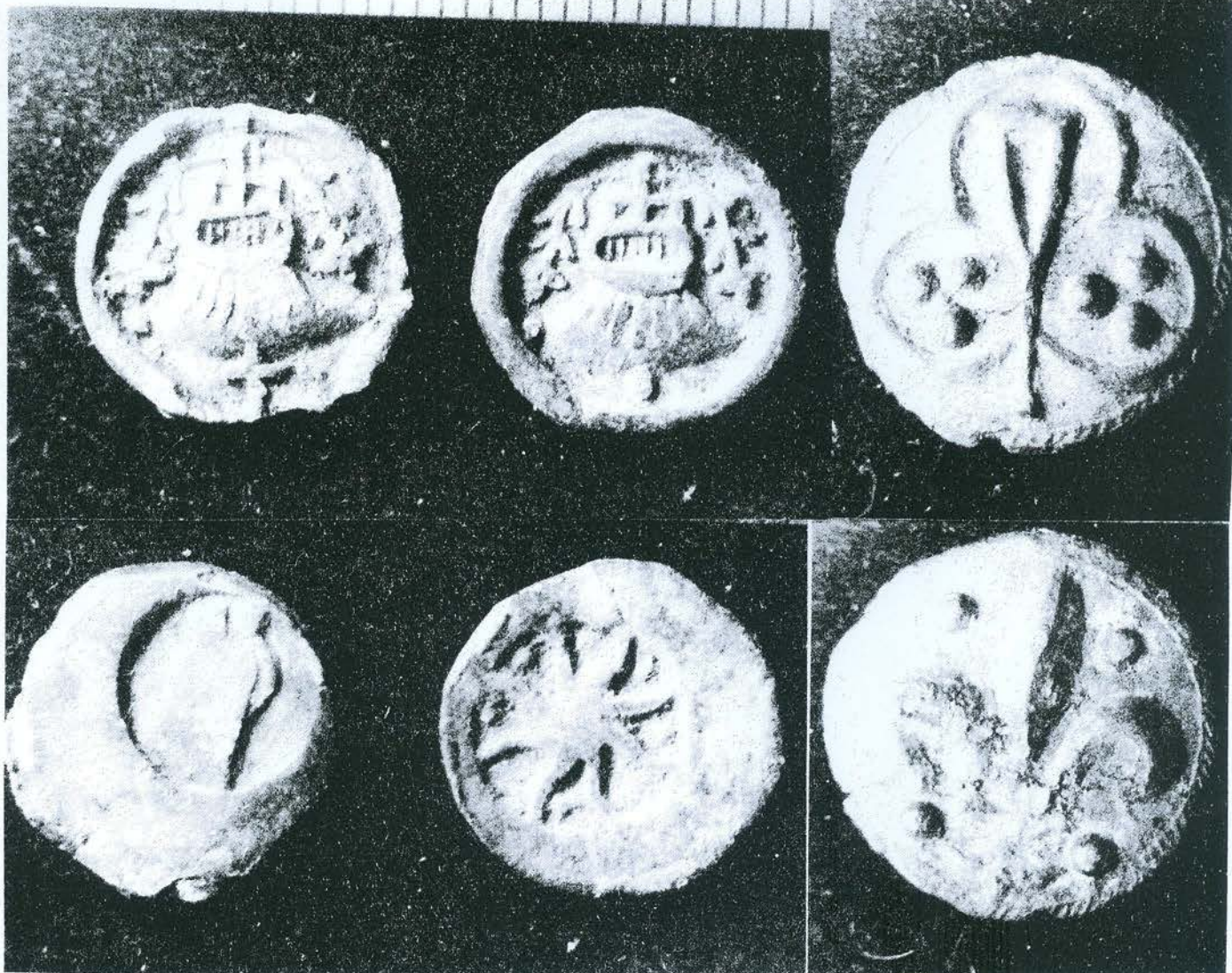
1.1.47.800.5.1759.6.04

1.1.47.800.5.1760.6.04...1761.6.04 ..800.5.1762.6.04



Méreau à compte anglais d'Edouard I et d'éléonore de Castille (1239-90).
 Photos: F. Chevalier. Office Culturel. Collections du Musée de Thérouanne.

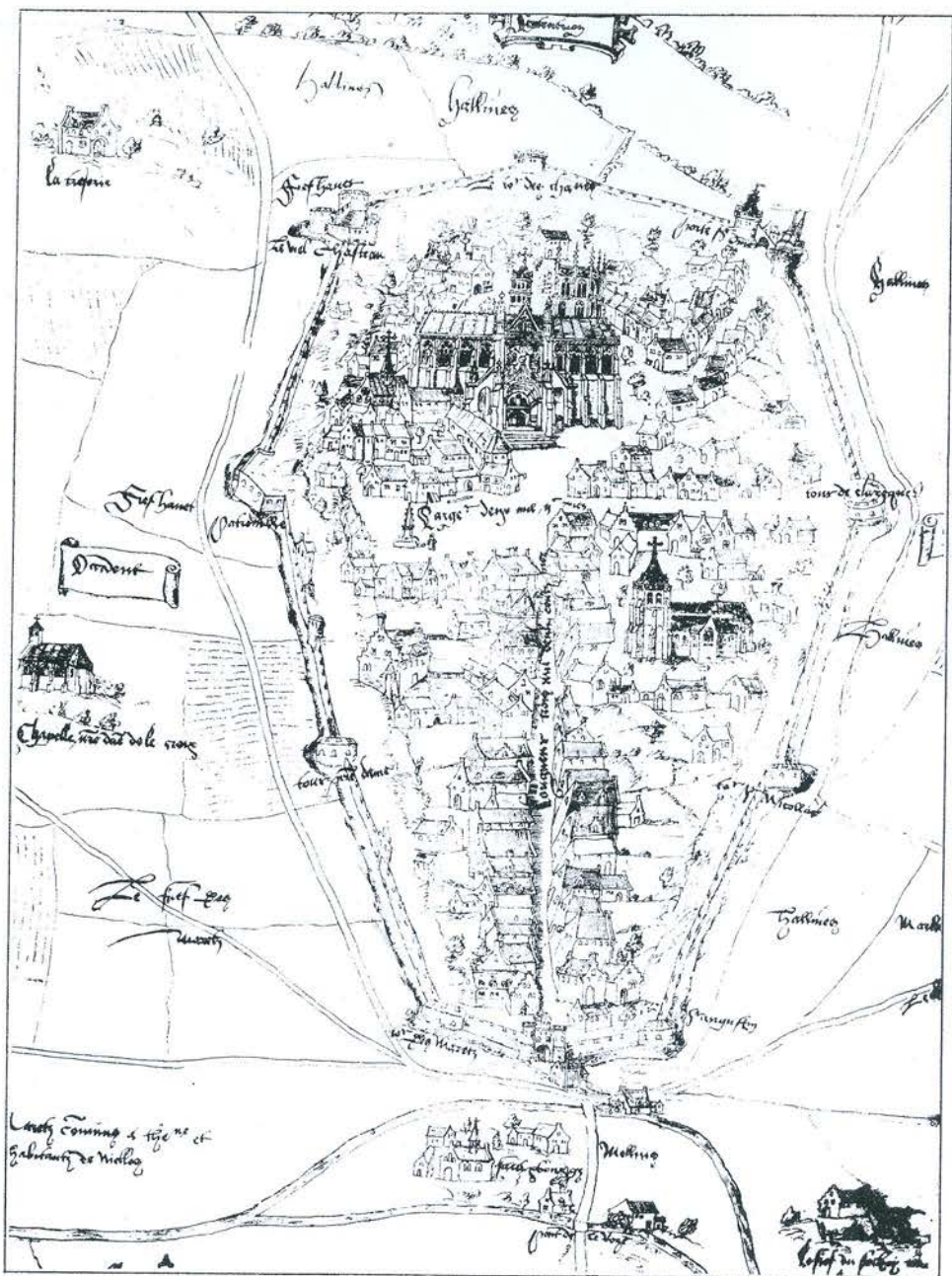




Photos de méreaux tirés des planches de dessins: bourses, béquille dans un trèfle. Collections du musée Sandelin de Saint-Omer. Photo: J. Henckès.

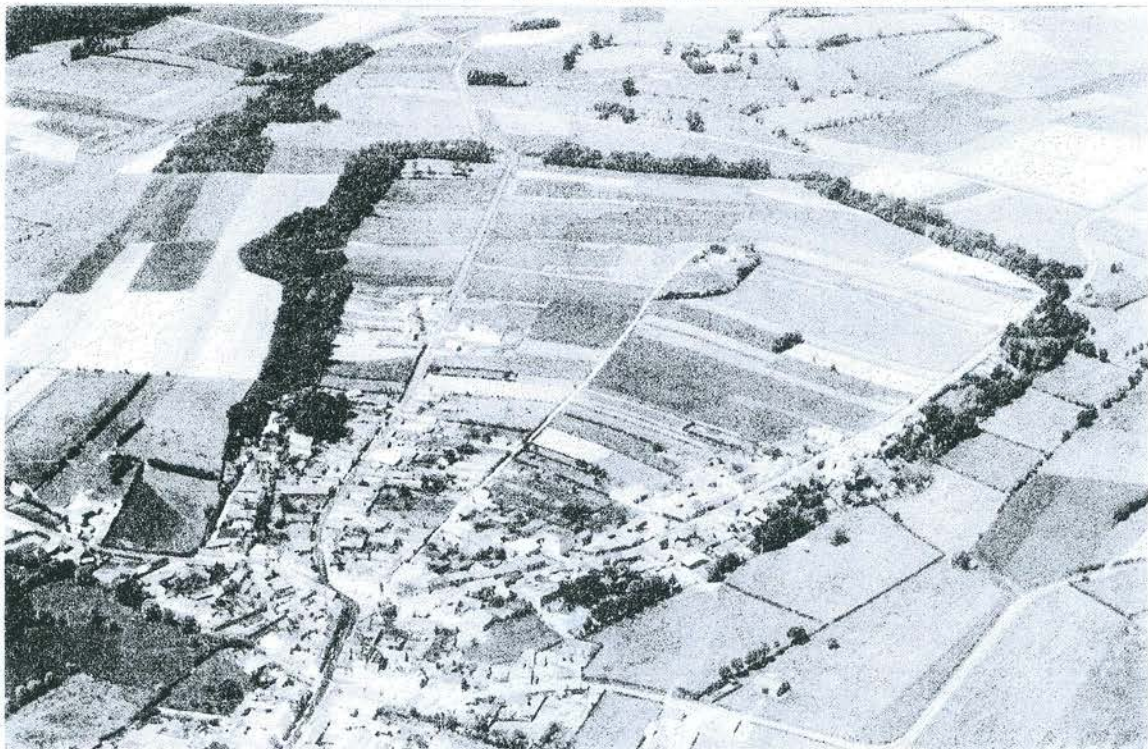
Monnaie de l'évêque des Innocents de Théroouanne. Musée Sandelin Saint-Omer. ROBERT MOUNIK/ EPISCOPI INOCET. Photo J. Henckès.

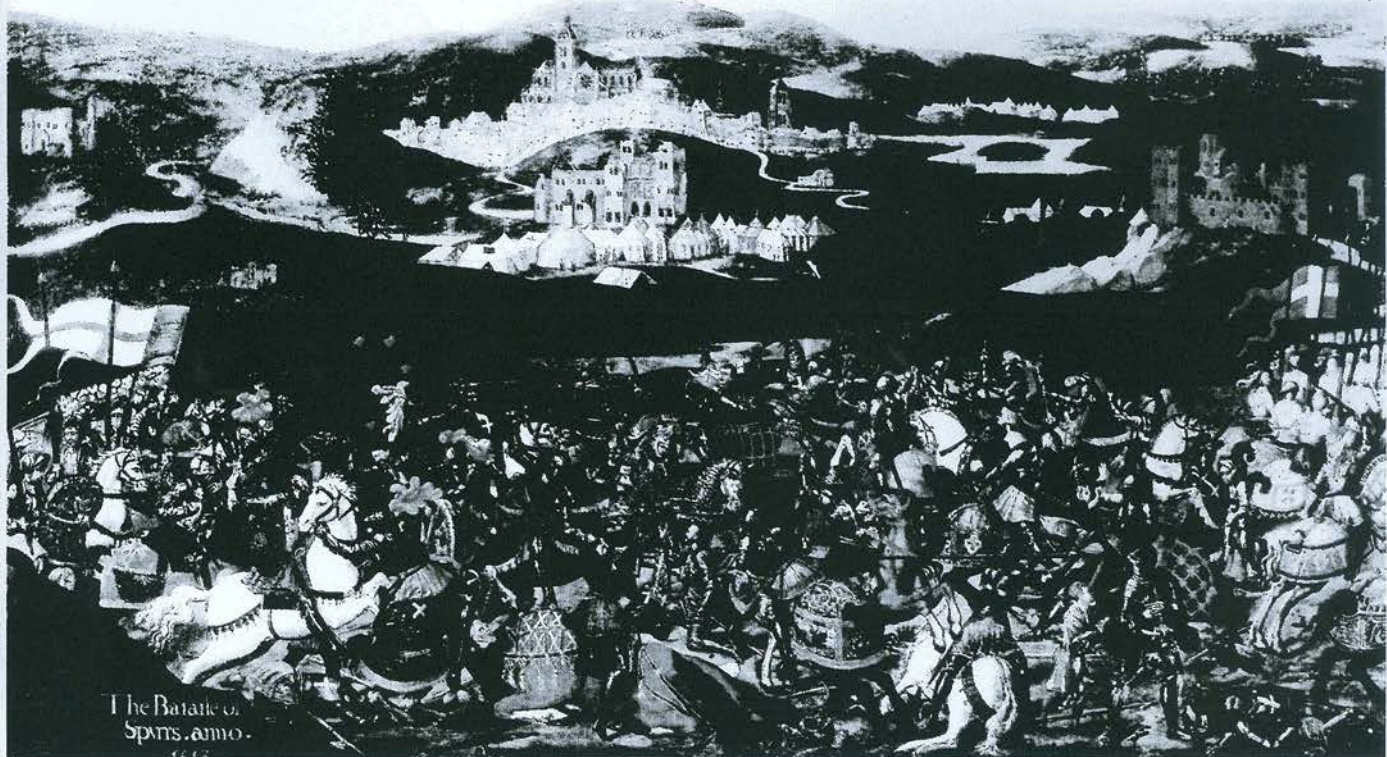




Vue cavalière de Théroutanne en 1539

Photo aérienne de Théroutanne. Cliché R. Agache. Office Culturel.

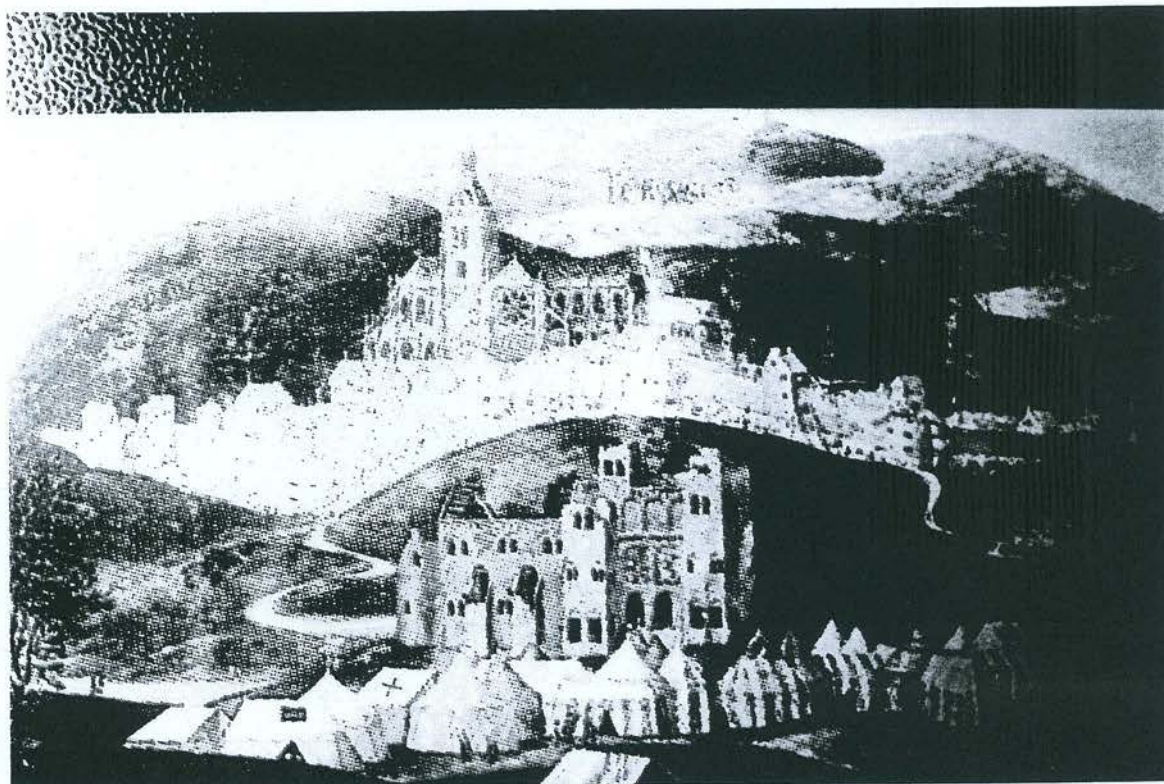


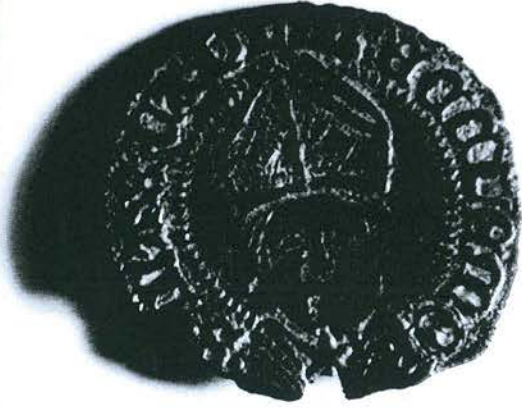


The Battle of
Spurs, 1513.

Thérouanne: La bataille des éperons en 1513 Chateau d'Hampton Court.
Les Français furent vaincus sur le plateau d'Enguinegatte par les armées de Maximilien
d'Autriche et de Henri VIII. Dans le fond, on aperçoit la cité fortifiée de Thérouanne.

Détail du fond du tableau: La ville fortifiée de Thérouanne en 1513.



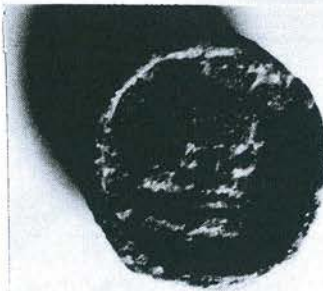
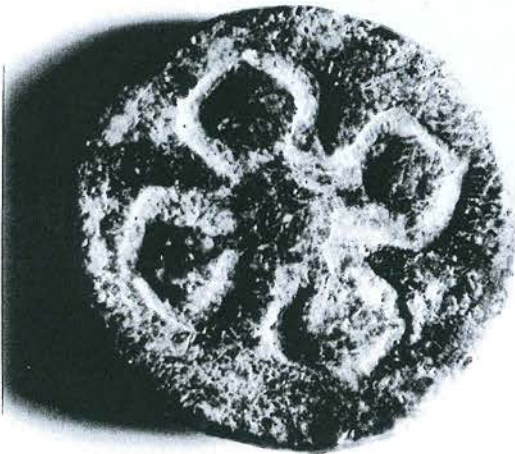


Mereaux capitulaires de Théroutanne:(collections Musée de Théroutanne).

-en cuivre(tête d'évêque).

-en plomb:attributs épiscopaux.Photos:F.Chevalier.Office culturel Municipal.





Méreaux de Thérouanne. Collections: Musée de Thérouanne.
Photos: F. Chevalier. Office culturel.